CMJN

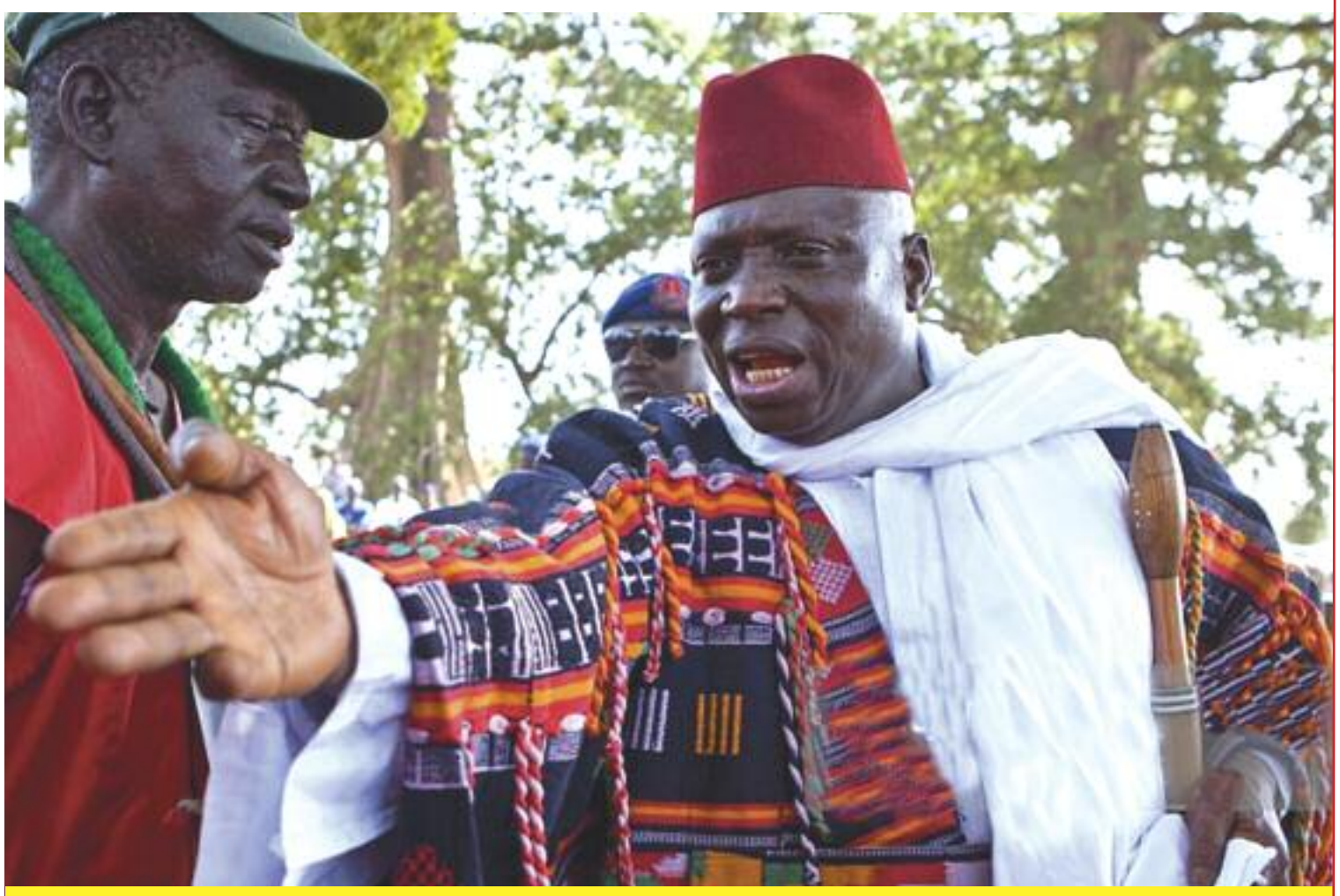
EN QUÊTE

SAMEDI 10 - DIMANCHE 11 - LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016
NUMÉRO 1640

100 F

YAHYA JAMMEH CONFISQUE LE POUVOIR EN GAMBIE

# Le Sénégal hausse le ton



Jammeh : “Tout comme j’ai loyalement accepté les résultats, je les rejette dans leur totalité”
Les coulisses du “wax waxeet” du président gambien sortant
Mankeur Ndiaye met en garde “contre toute atteinte à la sécurité des ressortissants sénégalais vivant en Gambie et du président élu Adama Barrow”
Le Département d’État américain condamne et invite à une transition pacifique

P. 3

PUBLICATION DE VIDÉOS ET PROPOS OBSCÈNES

## Macky Sall promet de sévir



P.5

MAOULOUD 2016

## Tivaouane attend une grande affluence



P.5

GESTION DU GROUPE YAVUZ SELIM CONFIÉE À L’ÉTAT TURC

## Les parents d’élèves contre-attaquent



P.7

SOCOCIM Industries souhaite
à ses clients et partenaires un bon GAMOU
Des produits certifiés
SOCOCIM industries
Tél.: 33 839 88 60 • Fax : 33 839 88 89 • Email : commercial@sococim.sn

TRAFIC DE PRODUITS PÉTROLIERS

# La bande qui pompait le pipeline de la Sar tombe

Grâce à une opération nocturne conduite par les hommes de l'adjudant Lô de la Brigade de la gendarmerie de Hann, la bande qui pompait le pipeline de la Société africaine de raffinage (Sar) a été appréhendée avant-hier. Et une quantité de 2 000 litres de kérosène et du gasoil a été saisie. Composé de trois personnes dont les initiales sont DD, MG et CL, ce groupe de malfaiteurs était depuis un certain temps sur la ligne de mire des éléments de la gendarmerie de Hann.

La traçabilité des conversations téléphoniques et le script des messages effectués sur le téléphone portable de l'un des mis en cause ont permis de démasquer cette "bande organisée". Les trois personnes arrêtées ont été déférées au parquet dans la matinée d'hier. Le pipeline est la conduite servant au transport de certains hydrocarbures notamment le gaz butane, l'essence, le kérosène, le gasoil, le diesel, le fuel, entre autres.

Selon l'adjudant Lô, ce vol organisé de produits pétroliers à travers les perçages des tuyaux constitue une grande perte pour l'économie nationale. Mais au-delà de ce manque à gagner, le gendarme évoque un danger sécuritaire réel. C'est pourquoi il n'a pas manqué d'inviter la Sar à plus de vigilance afin, dit-il, "de démanteler tous les réseaux criminels qui s'activent sur le pipeline de la Société africaine de raffinage". ■

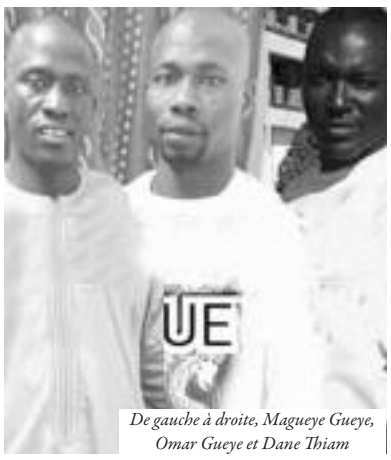
### AL AMINE

Lui contesterait-on son titre de porte-parole de la famille Tidiane à l'image de Serigne Basse Abdou Khadre, porte-parole du khalife général des mourides ? En tout cas hier, lors de la cérémonie officielle de l'inauguration de la résidence des hôtes à Tivaouane, Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine a laissé entendre qu'il est le seul et unique émissaire de Serigne Cheikh Tidiane Sy Al Maktoum. Il a précisé que le khalife général le lui a confié. "Il m'a dit que quiconque vient vous dire que c'est moi qui l'ai envoyé parle à son nom propre. C'est toi que j'ai envoyé et tu es ma seule voix.".

### AL AMINE (SUITE)

Restons avec le porte-parole de la famille Tidiane, Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, pour signaler qu'il a rendu un hommage à la Première Dame. Le marabout s'est même érigé en défenseur de Marième Sall accusée de s'immiscer dans la politique de son mari de Président. "C'est insensé de dire qu'elle ne doit pas s'immiscer dans les affaires politiques ! Si elle n'aide pas son époux, qui le fera ?" s'est demandé Al Amine avant de dire aux pourfendeurs de la première dame de prendre exemple sur Khadija et Aïcha. A l'en croire, ces dernières, épouses du prophète Mohamed (PSL), ont grandement contribué au rayonnement de l'islam auprès de leur mari.

### ACCIDENT



*De gauche à droite, Magueye Gueye, Omar Gueye et Dane Thiam*

La communauté sénégalaise établie en Afrique du Sud, plus particulièrement dans la ville d'Elisabeth, est en deuil. Et pour cause, un accident de la route d'une rare violence a ôté la vie, la semaine dernière, à trois de leurs compatriotes. Il s'agit de jeunes commerçants en provenance de Johannesburg où ils étaient partis s'approvisionner en marchandises. Car c'est la période estivale actuellement en Afrique du Sud. Mariés et âgés entre 34 à 40 ans, Magueye Gueye, Omar Gueye et Dane Thiam sont décédés sur le coup.

### FAGACE

Le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) a participé, au cours de ces dernières années, à la réalisation de "213 projets exécutés dans 14 pays africains". C'est ce qu'a affirmé hier le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Amadou Ba qui présidait à Dakar la cérémonie d'ouverture de la deuxième session extraordinaire du Conseil des gouverneurs du FAGACE. En effet, ces projets concernent le transport, l'hydraulique, l'industrie, l'agriculture... Toutefois, Amadou Ba a indiqué que la situation financière de l'institution laisse à désirer. Pour cela, il appelle ses collègues ministres, notamment le ministre Délégué au budget du Niger, le ministre Délégué au budget du Burkina Faso ou le ministre de l'Économie et des Finances de la Côte d'Ivoire qui ont assisté à cette rencontre à "continuer à apporter un soutien constant à cette institution, pour lui permettre de jouer pleinement sa mission". "Le FAGACE est un instrument de promotion de l'intégration et de la lutte contre la pauvreté. Sa sauvegarde nécessite le concours financier des Etats membres, notamment par l'achèvement de la mobilisation de son capital social", invite l'argentier de l'Etat sénégalais.

### 400 MIGRANTS À CEUTA

Près de 400 migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont forcé hier à l'aube la haute barrière entourant l'enclave espagnole de Ceuta au Maroc, l'assaut le plus important depuis plus de dix ans, selon le ministre de l'intérieur espagnol. Les migrants ont réussi à forcer les portes en deux points de la barrière de six mètres de haut entourant l'enclave, a précisé à l'AFP un porte-parole de la préfecture. Les images publiées par le journal local El Faro de Ceuta sur son site montrent des dizaines de migrants euphoriques, certains, torse nu ou pieds nus, criant "España! La Croix-Rouge affirme avoir soigné 103 migrants, dont 25 ont été transférés à l'hôpital pour des blessures sans gravité lors de l'assaut, essentiellement des points de suture.

### GHANA

Nana Akufo-Addo, le candidat opposant, a remporté la présidentielle au Ghana, rapporte Bbc.com. Selon les résultats publiés, le président sortant John Dramani Mahama, en lice pour un second mandat, a perdu. Il n'a pas tardé à reconnaître sa défaite. Il a appelé le chef de l'opposition, Nana Akufo-Addo, pour le féliciter hier soir. Le candidat vainqueur se présentait pour la troisième fois à la magistrature suprême du Ghana. Il a été battu lors de la dernière élection par le président sortant. Des centaines de partisans, habillés de blanc des pieds à la tête, se sont rassemblés devant la résidence du nouveau président Nana Akufo-Addo, pour célébrer leur victoire.

AVIS D'INEXPERT — PAR JEAN MEÏSSA DIOP

## Le reporter doit respect à la tragédie d'un interlocuteur

La dame avait perdu deux enfants dans l'effondrement de la dalle d'un immeuble, mais malgré toute sa peine, la reporter tendait son micro et tenait à lui faire arracher des mots sur sa tragédie ; la mère eût-elle voulu satisfaire à la demande, mais n'en trouvait pas la force ; et la reporter, toujours là, micro tendu, insistante… "De grâce, je ne veux pas parler", supplie la femme, et la journaliste, toujours en verve, décidée à avoir son information, repart à l'assaut : "Je vous comprends, madame. Vous ne pourrez dire mot. Vous venez de perdre vos deux enfants. Vous êtes encore sous le choc. J'imagine cette douleur qui vous assaille…". La citation, nous l'avons tirée d'un texte d'un auteur exaspéré, s'exprimant sur la page "Cesti-Infos" et intitulé "Informer n'est pas harceler". Ainsi, après "Informer n'est pas écrire un film d'horreur" du jeune journaliste Babacar Francky Bâ, voilà une autre leçon aux reporters convaincus que "faire son travail" (sic) de journaliste excuse les abus, l'irrespect aux interlocuteurs…

Cette restitution des excès d'une journaliste de Rfm (excès diffusés dans le journal de 7 h du lundi 5 décembre dernier), juste pour rappeler que l'information exclusive ne vaut pas la "profanation" de la douleur d'une mère vivant la tragédie de la perte de deux enfants dans un épouvantable accident. Le "Noo ko dundée ?" (Comment avez-vous vécu ces faits) ne marche pas dans tout ni à tous les coups.

"On sent qu'elle souffre, on voit à travers ses yeux la tristesse qui l'habite, écrit encore l'indigné de Cesti-Infos. Mais on décide de tendre encore le dictaphone. Dans ces moments où il est difficile de faire le deuil, chaque mot, chaque image, chaque son, est synonyme de violence pour les amis, les parents et les proches des victimes. "Enfants tués", "écrasés", "extirpés des décombres", "sale état".

Et selon toujours Cesti-Infos, Rfm n'a pas été seule dans cette mise en spectacle de la détresse d'une famille. Le journal La Tribune, lui aussi, y est allé de son style voyeuriste. "L'image publiée par ce quotidien renseigne sur la violence d'une telle illustration. En tentant d'apaiser pour mieux faire dans le sensationnel, L'Observateur nous présente sans gêne la photo des petits qui ont rendu l'âme dans l'effondrement d'un mur à Mermoz. Nous ne vous demandons pas de ne pas faire votre job. Nous vous demandons tout simplement de vous mettre parfois à la place des familles éplorées."

Oui, c'est dit et avec les mots adéquats. Après sa relation macabre du meurtre de la vice-présidente du Conseil économique, social et environnemental (Ces) Fatou Moctar Ndiaye par son chauffeur, L'Observateur aura donc récidivé à l'occasion de la mort de quatre enfants à Mermoz. Des dérives choquantes sont en train de s'imposer comme des normes. Le respect des victimes (quelles qu'elles soient, quel que soient les faits qui se sont abattus sur eux) est un point de déontologie enseigné aux étudiants en journalisme. Respecter la douleur que sont en train de vivre ses interlocuteurs, respecter aussi ses sources quand ces dernières lui donnent des informations. Certes, dans certaines situations d'interview, on recommande au journaliste d'être "agressif" (dans un sens positif), mais pas jusqu'à l'insolence ; pousser l'interlocuteur "jusqu'à ses derniers retranchements" quand l'intervieweur a la conviction que l'interviewé peut en dire plus qu'il n'a dit, mais est bloqué par ses propres réticences, sa timidité et d'autres… Le pousser sans lui manquer de respect, sans être moqueur… L'interlocuteur a droit au respect de sa personne… Et nul travail de journaliste ne doit abolir ce droit.

Encore l'argent du contribuable en cause ; et il risque, comme à chaque fois, comme bien d'autres fois, toutes les fois, d'être passé par pertes et profits. C'était le sujet de la chronique de Mamadou Ibra Kane, hier, sur Rfm. Et il est peu probable que les personnes à l'origine de "coulage" se retrouvent devant la justice pour être punis comme cela se doit et "rendre gorge", comme on chante dans l'Internationale, l'hymne des socialistes du monde entier. Eh bien ! pour que cela soit possible, il faut que nous Sénégalais sachions ce que nous voulons ; dès qu'est brandie voire actionnée une juridiction pour examiner ces indélicatesses, des âmes charitables, des démagogues de toutes sortes et des "juridistes" de toutes écoles s'épanchent pour dire que c'est de "l'injustice", que l'instance judiciaire actionnée est une "fiction juridique" ; que le mis en cause "n'a rien volé, n'a rien fait" ; que "c'est un bon croyant qui fait toutes ses prières par jour" et tant d'autres. Et, au bout du compte, le flibustier devient un héros, est libéré de prison (si jamais il y entre) et bouffe son argent en arborant, sans mauvaise conscience, des gestes de nabab. Même les indignés les plus abrupts et les accusateurs affirmatifs virent leur cuti au gré des circonstances. Voilà le Sénégal, c'est cela le Sénégal ! Allez croire qu'on va émerger avec des convictions aussi variantes que des cœurs d'artichaut et qui sont plus enclines à nous maintenir la tête dans l'eau. Jusqu'à ce que tout un pays en meure de noyade.

**Post-scriptum :** Dans Avis d'inexpert de L'Enquête n°1628 des samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 ; nous citions le journal Libération parmi ceux ayant fait une relation macabre du meurtre de la vice-présidente du Conseil économique, social et environnemental, Mme Fatou Moctar Ndiaye. Il s'agit d'une confusion involontaire ; c'est plutôt L'As qu'il fallait citer et non Libération. Nous nous excusons de cette méprise auprès des confrères de Libération et des lecteurs. ■

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Éco-Social : **Aliou Ngamby Ndiaye**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

**Rédaction :** Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
**Correcteur :** Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : **33 825 07 31 - 778341190**
Impression : **AFRICOME**

JAMMEH CONFISQUE LE POUVOIR ET MENACE LES SÉNÉGALAIS DE GAMBIE

# Le Sénégal le met en garde

**Hier à 20h sur la télévision nationale gambienne, le président gambien battu à la dernière élection présidentielle a fait une déclaration pour contester la validité du scrutin. Il a aussi proféré des menaces contre les Sénégalais établis en Gambie. La réaction de l'Etat sénégalais ne s'est pas fait attendre. Mankeur Ndiaye met en garde Yahya Jammeh et lui demande de quitter le pouvoir sans faire d'histoires.**


*Président Sall*

GASTON COLY

Le scénario tant redouté en Gambie a finalement eu lieu. Le dictateur Yahya Jammeh a fini par contester l'élection d'Adama Barrow à la tête de l'Etat gambien. Hier, lors d'une allocution à la télévision nationale, il a déclaré qu'il ne reconnaissait plus le résultat de la Présidentielle du 1er décembre 2016 qui l'a pourtant donné perdant avec 212 099 voix contre 263 515 voix pour son challenger Adama Barrow. "Tout comme j'ai loyalement accepté les résultats, en croyant que la Commission électorale était indépendante, honnête et fiable, je les rejette dans leur totalité", a-t-il soutenu, en dénonçant des "erreurs inacceptables" de la part des autorités électorales. L'homme fort de Kanilaï souhaite une réorganisation du scrutin. Une éventualité que l'Etat du Sénégal ne compte pas laisser se produire. Le ministre des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, l'a clairement dit hier, dans un communiqué parvenu à EnQuête.

"Le Sénégal rejette et condamne fermement cette déclaration qui remet en cause celle par laquelle le Président sortant avait lui-même reconnu sa défaite après la publication des résultats du scrutin par la Commission électorale indépendante", écrit le ministre. Qui souligne que "le Sénégal considère comme nulle et de nul effet cette déclaration qui constitue une grave atteinte aux principes élémentaires de la démocratie". Le ministre Mankeur Ndiaye de mettre en garde "contre toute atteinte à la sécurité des ressortissants sénégalais vivant en Gambie". Car, le président Jammeh a menacé les ressortissants sénégalais établis en Gambie.

L'Etat du Sénégal, poursuit le ministre des Affaires étrangères, exige le respect "sans condition du choix démocratique librement exprimé par le peuple gambien". Il demande à Jammeh d'organiser la transmission pacifique du pouvoir et d'assurer la sécurité et l'intégrité physique du Président nouvellement élu. Mais, au-delà des mises en garde, le Sénégal a décidé de saisir instamment la CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations unies. Avec ces organisations, l'Etat sénégalais compte "œuvrer et prendre toutes les mesures qu'imposent la sauvegarde des résultats du scrutin présidentiel en Gambie et le respect de la souveraineté du peuple gambien", conclut la note du ministre.

Ce coup de théâtre a aussi fait réagir Me Assane Dioma Ndiaye qui, dans cette tentative de confiscation du pouvoir comme une "opportunité de nettoyer les écuries d'Augias". C'est-à-dire de débarrasser la Gambie de Yahya Jammeh et de toute sa clique. En effet, l'avocat y voit un baroud d'honneur de l'ex-homme fort qui "joue ses dernières cartes". Maintenant, dit-il, c'est à la communauté internationale de prendre ses responsabilités, implanter un processus démocratique et permettre à Barrow de gouverner tranquillement.

Autre réaction, celle du président nouvellement élu Adama Barrow sur la TFM. Il a condamné la sortie de Jammeh et se considère comme le président de la Gambie.

Tard dans la soirée, le département d'Etat américain a sorti un communiqué pour condamner la décision de Yahya Jammeh de rejeter les résultats de la présidentielle du 1er décembre dernier. Il rappelle que le même Jammeh avait appelé, le 2 décembre, le président élu Adama Barrow pour le féliciter le lui témoigner de son soutien pour une transition en douceur. Les Etats Unis appellent les forces armées gambiennes, les chefs religieux et les membres de la société civile à tous œuvrer pour une transition pacifique. ■

# Les coulisses de la volte-face de Jammeh



Il y a quelques jours, EnQuête révélait le climat pesant qui régnait à Banjul, depuis la défaite de Yahya Jammeh qui n'a jamais donné l'impression de vouloir céder le pouvoir, malgré son coup de fil à Adama Barrow déclaré vainqueur de la Présidentielle du 1er décembre. Selon nos sources, les choses se sont accélérées en début de semaine. Le mardi dernier, l'homme de Kanilai a forcé le Président de la Commission électorale Alieu Momar Njie à procéder à un nouveau décompte des votes, pour trouver la petite bête dans les résultats finaux. Mais les chiffres ont encore donné Barrow vainqueur. Le lendemain, Yankuba Colley, responsable de la propagande du parti de Jammeh et Bala Garba Jahumpa ont convoqué tous les commissaires de police, les chefs de secteur de la police secrète, les préfets et les chefs de district pour les obliger à faire un autre décompte qui donnerait la victoire à Jammeh. Le but étant d'introduire par la suite un recours auprès de la Cour suprême. A la suite de vifs échanges, tout ce beau monde a convenu qu'il était déjà trop tard de revenir en arrière, puisque Yahya Jammeh a déjà accepté sa défaite et que Barrow a déjà le quitus de la communauté internationale.

## Saul Badjie retourne sa veste

Pendant ce temps, l'armée demeurait toujours divisée. Avec en prime la volte-face de Saul Badjie qui pourtant avait défendu l'élection de Barrow, et qui par le suite a décidé de soutenir désormais Yahya Jammeh. En effet, ce dernier lui a promis davantage de pouvoir sur les troupes. Mais cela, dit-on, n'a pas plu au lieutenant général Ousmane Badjie, chef d'Etat-major des armées gambiennes, qui a vu dans la démarche de Jammeh une volonté de lui tourner le dos, de lui retirer ses pouvoirs sur les troupes et de les confier à Saul Badjie. Ousmane a alors organisé une promotion de ses 50 hommes qui ont gagné des galons. La cérémonie a eu lieu en direct à la GRTS. Ousmane Badjie y est apparu dans une tenue militaire de combat bardée de grigris et d'amulettes. Plus tard, dans la nuit, la garde présidentielle prit le contrôle de tous les points stratégiques de la capitale gambienne et du Greater Banjul area.

Hier, Jammeh a de nouveau convoqué l'ensemble des chefs de corps de l'armée ainsi que les renseignements généraux. En présence des responsables de son parti, il leur a annoncé la déclaration qu'il allait faire dans la soirée. Bien au fait de ce qui se tramait, Saul Badjie a demandé à ses hommes de se tenir prêt à toute éventualité étant donné la réaction potentielle que pourrait provoquer la déclaration de Yahya Jammeh. Ainsi, s'annonce un avenir plein d'incertitudes pour la Gambie. ■

MAME TALLA DIAW


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

**Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits (ANPECTP)**



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES D'ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES DESTINEES AUX STRUCTURES DIPE**

1. **Référence de publication** : AO N°02/ ANPECTP/2016
2. **Dates de publication de l'Appel d'offres** : 06 octobre 2016
3. **Montant de l'offre retenue :**

**Soixante dix huit millions huit cent quatre vingt six mille trois cent quatre (78 886 304) FCFA TTC.**

4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 07 offres :

BAOL EQUIPEMENT
ECOREL
ECCOTRA
FERMON
NVS
IPS
SHEROMAR ENTREPRISES

5. **Nom et adresse de l'attributaire provisoire :**

**ECCOTRA, Patte d'oie Builders Route des NIAYES n° 3**

6. Délais de livraison : 03 semaines après notification

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87, du Code des marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de l'autorité contractante en vertu de l'article 88 du Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 90 dudit Code.

**LA DIRECTRICE GENERALE**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

# Seynabou Ndiaye Diakhaté s'attaque aux jeunes

**La présidente de l'Office national de la lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac) a appelé hier à une large synergie d'actions pour faire de la lutte contre la corruption une réalité au Sénégal. Elle s'est particulièrement adressée aux jeunes qu'elle invite à prendre conscience du fléau.**

GAUSTIN DIATTA



A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a célébré, le 9 décembre, la journée internationale de lutte contre la corruption. Une occasion saisie par la patronne de l'Ofnac pour inviter tous les acteurs (les universitaires, les étudiants, la société civile…), à une mobilisation autour de ce "fléau". Selon Seynabou Ndiaye Diakhaté, la lutte contre la corruption est un combat "pour tous". "La lutte contre la corruption nous concerne tous, et un engagement fort est attendu de la part de chacun et chacune. Le corrupteur et le corrompu engagent leur responsabilité. La corruption compromet l'égalité des chances, l'équité, les droits humains, la stabilité sociale, le vécu et l'avenir des générations futures", a-t-elle soutenu, devant un auditoire essentiellement composé d'étudiants.

Mme Diakhaté estime que l'heure de "fédérer les énergies" pour faire face à la corruption a sonné. Les méfaits de cette pratique, dit-elle, sur l'éducation des jeunes et des familles sont "désastreux". Cette année, l'Ofnac a consacré à la communauté universitaire le lancement de la journée mondiale de la lutte contre la corruption. Un choix de la cible qui n'est pas fortuit car, de l'avis du successeur de Nafi Ngom Keïta, son institution est dans une posture "d'alerte, de veille et d'anticipation". Pour elle, les étudiants constituent une frange à la fois importante et "sensible, symbole d'énergie et porteuse d'espoir". "La jeunesse, c'est l'énergie de la nation, la force vive de la nation et l'espoir de la nation. Elle est un acteur dans les stratégies de prévention de la corruption, en raison du pourcentage qu'elle représente dans la population, de sa vulnérabilité, mais surtout en raison du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le département du Sénégal", explique Seynabou Ndiaye Diakhaté. D'après elle, le Sénégal a besoin d'une jeunesse "intègre et porteuse de valeurs citoyennes et du respect du bien public" qui fondent toutes les sociétés démocratiques.

Le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Mathieu Thiélo, a quant à lui exhorté les dirigeants sénégalais à accentuer davantage les efforts en vue de renforcer les acquis en matière de lutte contre la fraude et la corruption. D'ailleurs, il s'est réjoui de l'adoption de la loi portant sur la déclaration de patrimoine. La lutte contre la corruption est une priorité pour tous les continents. "La corruption continue de gangréner les économies des pays, déstabilise les sociétés, freine leur développement et exacerbe les inégalités et l'injustice. Le combat contre ce phénomène n'épargne personne", a-t-il ajouté.

### Près de 800 000 milliards de F CFA de pertes

Mathieu Thiélo a révélé que la corruption, la fraude, le vol et l'évasion fiscale coûtent aux pays en développement 1 260 milliards de dollars, environ 800 000 milliards de F CFA par an. Selon lui, cette somme pourrait être utilisée pour aider six ans durant les populations qui vivent avec moins de 1,25 dollars (soit, 800 F CFA) par jour. Face à ces nombreuses pertes, il a invité tous les acteurs à faire de la lutte contre la corruption un "combat de tous les jours" car, précise-t-il, elle "étouffe les peuples et les nations". Il souligne d'emblée qu'il appartient aux nations d'y mettre fin. "La corruption est préjudiciable à tous, mais ce sont les populations pauvres qui en souffrent le plus. Où que nous soyons, nous devons être interpellés par ce phénomène. Et pour qu'on réussisse à le combattre, il faut que notre engagement soit renforcé", a plaidé M. Thiélo. Le thème de la présente édition est axé sur "la corruption, un obstacle au développement durable" avec un des sous-thèmes comme "Unis contre la corruption, pour le développement, la paix et la sécurité". ■

DÉPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

## Le début des travaux prévu pour 2017

**Le démarrage effectif des travaux de la dépollution de la baie Hann est attendu au deuxième trimestre de l'année 2017. L'annonce a été faite avant-hier par le secrétaire général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal.**



Le secrétaire général de l'ONAS, Ousmane Camara, a donné hier le top départ des travaux de dépollution de la baie de Hann. D'après M. Camara, le démarrage effectif du projet de dépollution de la baie est prévu dans le deuxième trimestre de 2017. "Nous étions depuis plusieurs années dans la phase de préparation. Cette étape est déjà achevée. Donc, le deuxième trimestre de l'année 2017 marque le démarrage des travaux. La baie de Hann est très polluée. C'est pour cette raison que l'État s'est engagé à investir 37 milliards de F CFA pour sa dépollution", a informé Ousmane Camara, au terme d'une cérémonie de remise de jeux de maillots aux Associations sportives et culturelles (ASC) impactées par la baie.

Toutefois, le Sg de l'ONAS estime qu'il est temps de "dépolluer" la baie de Hann pour permettre aux populations de vivre dans un "environnement agréable et dans un cadre de vie sain". D'ailleurs, il exhorte les jeunesses riveraines à accompagner sa structure qui, selon lui, travaille "d'arrache-pied" pour la réalisation de cette infrastructure, au grand bénéfice des populations. "Les jeunes doivent être des acteurs à part entière dans l'exécution de ce projet. Ils ne doivent pas être des spectateurs, mais plutôt de véritables relais auprès de la population", a-t-il plaidé.

La dépollution de la baie de Hann est une vieille doléance des populations riveraines. Selon Mbacké Seck, l'heure a sonné pour la réalisation d'un tel projet car, dit-il, les populations l'attendent depuis 1998. "Ce projet ne date pas d'aujourd'hui. Quand le gouvernement décide de le réaliser, on ne peut que se réjouir. Je sais qu'il ne sera pas exécuté dans un court délai. Mais le fait de lancer les travaux témoigne de la volonté de l'État d'aller jusqu'au bout. Les populations éprouvent un réel plaisir de voir la baie dépolluée. Il faut qu'elles fédèrent toutes les énergies pour l'atteinte de cet objectif", a poursuivi l'ancien président de la Zone 7 de Hann. Il les invite tout de même à s'approprier le projet qui, espère-t-il, est un bénéfice pour les générations futures. ■

G. DIATTA

DÉSENCLAVEMENT, ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE BASE

# L'autre bataille du Fogny dans le département de Bignona !

**Oubliées, à tort ou à raison, du fait du conflit en Casamance, les populations du Fogny vivent le martyre. L'enclavement, tout comme la quasi-absence d'infrastructures socio-économiques de base, constitue le goulot d'étranglement à partir duquel naissent toutes les difficultés que vit cette partie du département de Bignona. Avec l'accalmie en cours, les populations entendent ouvrir le front du développement.**

HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

Petit Koulaye, le 03 décembre dernier. Il est midi passé de quelques minutes. Le récital de Coran organisé par les imans, sages, responsables de femmes et de jeunes d'une cinquante de villages qui composent le Fogny Sud, cette partie du département de Bignona comprise entre la commune de Oulampane, celle de Tenghory et de Bignona, vient à peine de s'achever, lorsqu'arrive le Député- Maire de Bignona. Quelques conciliabules, puis, tous se dirigent vers la grande place de ce village qui, selon certains, constitue la porte d'entrée de l'islam dans le département de Bignona. Situé à une quinzaine de kilomètres de la commune de Bignona, Petit Koulaye fut le premier village du département de Bignona à étrenner une mosquée, souffle-t-on. La grande place du village où tous se sont retrouvés se transforme très vite en un lieu de "lamentations".

Sur toutes les lèvres, l'enclavement, l'accès à l'eau et à l'électricité. "Pour être un bon musulman, il faut d'abord disposer de l'eau. Mais notre sur-priorité demeure la réalisation de l'ancienne route coloniale appelée route de Sédhiou. Cette route qui va du quartier Bassène à Bignona et qui débouche sur la RN4 en passant par des villages comme Petit Koulaye, Bougoutoum, Mampalago, Nioroki et Koulikan", explique Arfang Bacary Sané, le représentant des Imams de la commune de Tenghory, à quelques encablures de Bignona. "Cette route est impraticable. Alors que cette zone du département de Bignona renferme d'énormes potentialités. Nous avons un sérieux problème de conservation et d'écoulement des produits. Les pertes sont inestimables. Les femmes enceintes tout comme les malades sont évacués, la plupart du temps, en charrette", ajoute le représentant des sages, Vieux Arouna Sané.

Selon Lamine Manga, le chef de village du Koulaye Petit, il faut 4 heures de temps pour rallier Bignona sur cette route distante seulement de 47 kilomètres. Lamine Manga, qui déplore l'absence d'électricité, estime que l'obscurité dans laquelle les populations se retrouvent à la fin de chaque jour crée forcément l'insécurité. "Le vol de bétail est récurrent. Nous n'osons pas sortir la nuit, même si on entend un bruit dans nos enclos, de peur de faire l'objet d'agression", déplore le chef du village.

Au-delà du Fogny Sud, c'est tout le Fogny, cette partie du département de Bignona plus vaste que celui de Ziguinchor pour ne pas dire d'Oussouye, qui a souffert le martyre du fait de la crise en Casamance et qui, aujourd'hui, manque de presque tout. Les populations vivent dans une situation "écœurante", dans une "pauvreté qui déshonore l'humain", regrette le Député Maire de Bignona. Selon Mamadou Lamine Keita, qui a pris l'engagement ferme de porter le plaidoyer à qui de droit, si nous voulons combattre la pauvreté, il faut valoriser tout cet énorme potentiel qui existe au Fogny. "Qu'on ne trompe personne ! On ne peut pas se développer sans routes, sans pistes et sans eau. On ne peut pas mettre en valeur le potentiel économique en Casamance sans eau, ni routes encore moins sans électricité. Je porterai le combat, ensemble avec vous", promet-il. ■

DIFFUSION D'IMAGES ET PROPOS OBSCÈNES

# Le Chef de l'État menace de sévir

**En prélude au Mawlid, le président de la République a rendu visite hier à la famille de Seydi El Hadj Malick Sy. Il a aussi inauguré des chantiers dont la nouvelle résidence des hôtes. Lors de la cérémonie de réception officielle, le Chef de l'Etat a fustigé la propension de certains citoyens sénégalais à diffuser des images et autres propos obscènes dans les médias et sites internet.**



*Le Président Sall avec Abdoul Aziz Sy Al Amine*

FATOU SY (ENVOYÉE SPÉCIALE À TIVAOUANE)

Comme souhaité par le khalife général des Tidianes, Tivaouane a accueilli hier le Chef de l'Etat en grande pompe. Après un bain de foule, le Président Macky Sall, accompagné de son épouse, du Premier ministre et d'autres membres du gouvernement, s'est rendu à la Résidence des hôtes baptisée El Hadj Mansour Sy Maodo. Après l'inauguration de l'édifice inscrit dans le programme de modernisation de la capitale de la Tijaniya, la délégation présidentielle s'est rendue dans la grande salle de conférence El Hadj Malick Sy où la famille Sy, notamment Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine et ses frères l'ont reçu. Comme l'année dernière, la salle a réservé au Président une ovation nourrie par des "Djeureudjeuf" "Macky ya bari doolé". Une manière de remercier le Chef de l'Etat pour le programme de modernisation de Tivaouane. Une chose somme toute normale pour le Président qui estime qu'il est du devoir de l'Etat d'aider les cités religieuses.

Par contre, il trouve anormal cette nouvelle propension à la diffusion d'images ou propos obscènes à travers les médias et internet plus précisément. Il fustige cette pratique qui hante surtout les célébrités politiques, culturelles, médiatiques, sportives et autres qui se retrouvent voués aux gémonies à cause d'images ou d'éléments sonores compromettants. Le Chef de l'Etat siffle donc la fin de la récréation, en déclarant la guerre aux diffuseurs de contenus obscènes. Pour lui, il n'est plus question que des citoyens diffusent des images ou propos obscènes à travers la télévision ou internet. "Nous avons nos traditions et notre religion. Nous ne pouvons pas importer des comportements aux antipodes de nos réalités. Il faut revoir la diffusion de certaines images ou propos", prévient le Chef de l'Etat.

### "Désormais, l'Etat prendra toutes ses responsabilités"

Poursuivant son propos en wolof, l'hôte de Tivaouane ajoute qu'il est important que les gens aient de la personnalité, car une personne sans valeur n'est rien. "Les médias, dit-il, ne doivent pas perdre de vue que nous sommes une société fortement ancrée dans la religion". Le Président Sall de laisser entendre que "désormais, l'Etat prendra toutes ses responsabilités pour faire face à cette situation qui porte atteinte à l'honneur des citoyens". Et s'il le faut, met-il en garde, il y aura des mesures de restriction. Au-delà de la répression, le Chef de l'Etat souhaite également l'implication des religieux. A ce propos, il a exhorté le porte-parole des Tidianes, Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, à prêcher dans ce sens.

L'extrémisme religieux a également été au cœur de son discours. Le Chef de l'Etat déplore la manipulation dont sont victimes certains jeunes. Pour faire face à la situation, il renvoie la jeunesse à l'école de Seydi El Hadj Malick Sy. "Tivaouane, poursuit-il, est une école et aujourd'hui, nous avons plus que besoin de protéger notre religion qui est un islam de paix et de tolérance". ■

GAMOU TIVAOUANE 2016

# En attendant la grande affluence

**La prière du vendredi, le "hadara", et la fin du "bourde" hier ont réuni des centaines de milliers de personnes dans la ville de Tivaouane, à deux jours du Mawlid. Des milliers d'autres sont attendus aujourd'hui samedi et demain dimanche.**

OUSMANE LAYE DIOP (ENVOYÉ SPÉCIAL À TIVAOUANE)



*Entrée de la mosquée Serigne Babacar Sy*

La mosquée appelée "diouma Serigne Babacar Sy" ne désemplit pas depuis la fin de la prière de l'après-midi, 17 heures. "Ne laissez plus personne passer", intime un homme près de la quarantaine, tout de vert habillé, tenue caractéristique des éléments du Comité d'organisation au service du khalife Ababacar Sy, (Coskas). Les jeunes hommes et femmes, parés des "sabadors" de même couleur, se détachent des barrières métalliques sur lesquelles ils étaient adossés pour tenter de remettre de l'ordre dans une file indienne qui ne cesse de s'allonger. Malgré des explications tantôt calmes, tantôt mouvementées, les disciples ne voulaient rien entendre. Le problème est qu'ils ne voulaient surtout pas, à l'image de Babacar Niang, rater le "hadaratoul juma", une litanie chantée en commun dans la confrérie tidjiane avant la prière du crépuscule tous les vendredis, qui coïncide avec ce Gamou. "Je me suis arrangé pour que mes jours de repos tombent pile sur cette fête religieuse. Pour moi, il est hors de question de manquer le hadara. C'est entrer ou entrer", déclare ce jeune employé dans un bureau d'études dakarois devant une vingtaine de jeunes hommes et femmes préposés à l'entrée du lieu de culte. Réticence pour réticence, la jeune garde du Coskas ne laisse pratiquement rien filtrer. Tapes amicales, bousculades contrôlées, conciliabules en aparté, avant que quelques-uns ne soient finalement autorisés à rejoindre l'intérieur d'une mosquée pleine à craquer. Les disciples en retard et moins déterminés, des femmes pour la plupart, ont trouvé la parade en s'asseyant par terre sur le parvis de la mosquée où ils sont rejoints par des dizaines d'autres. Des haut-parleurs de la mosquée, jaillissent de puissants décibels entonnant des zikr chantonnés à l'unisson par une ambiance effervescente. "L'espoir que nous avons en la foi tidjane est intarissable", s'exclame une vieille femme qui fait se retourner toutes les personnes intriguées par cette digression. Acquiescements à ses propos et récriminations pour le dérangement fusent après sa saillie.

REPORTAGE

### 114 ans plus tard

Ce n'est pas encore la grande affluence puisqu'on est à deux jours de la célébration de la naissance du prophète Muhammad (PSL), dans la ville sainte de Tivaouane. En 1902 déjà, le propagateur de la confrérie tijaniya au Sénégal, El Hadji Malick Sy, célébrait ce qui était le premier Mawlid, "Gamou" pour son appellation wolof. 114 ans plus tard, ses disciples, qui ont pu bénéficier de sa vision décentralisatrice, avec le système de daara implantés un peu partout dans les collectivités du pays sous la direction d'érudits appelés "moukhaddam", perpétuent la tradition. Ce qui fait de Tivaouane le lieu de convergence privilégié même si tous les autres foyers religieux du pays commémorent le Gamou. "Célébrez la nuit du Mawlid où que vous soyez, dans la pure tradition prophétique et éloignez-vous de tous les interdits", rappelle le chroniqueur religieux Taib Socé, reprenant mot pour mot les enseignements du fondateur de la confrérie, El Hadji Malick Sy. Mais dans les ruelles du marché éponyme, les marchands du temple viennent aussi faire leur propre Gamou. Impossible de se déplacer sans rentrer dans un objet qui dépasse du trottoir ou se faire bousculer par une foule qui se pressait dans tous les sens. Des séances d'épilation, de pose de faux cils ou de faux-ongles, des marchandes de chapelets au bras surchargés, les brouettes chargées d'ananas, de noix de coco, ou de pastèques, les vendeurs d'articles factices de toute sorte ont pris d'assaut la ville de Maodo.

### Détours

La présence du chef de l'Etat à Tivaouane pour l'inauguration de la maison des hôtes de la ville, a obligé les forces de l'ordre, gendarmes et policiers, à faire faire de longs détours aux personnes qui circulaient dans les abords de la grande mosquée. "Circulez !" intiment-ils aux badauds qui s'émerveillaient devant les motards de la flèche qui ouvrent le cortège présidentiel. Une sourde oreille dont le crépitement dissuasif d'un taser vient tout de suite à bout dans un mouvement de rush intermittent qui a fini par amuser les curieux. Le crépuscule tombant laissait voir la formation de plusieurs bouchons, en face de la gendarmerie de Tivaouane, sur la Nationale menant à Mboro. Des bus et voitures dont les toits surchargés de toutes sortes de denrées indiquaient que la Ville sainte n'avait pas encore atteint un seuil critique de pèlerins. Au loin, la sirène du Petit train de banlieue (Ptb) annonçait également le flux de nouveaux pèlerins qui débarquent dans la ville. Un avant-goût de ce que sera la journée de demain dimanche. ■

3E ÉDITION DU FESTIVAL AFRICADOC

# Un régal pour les amoureux du 7e art

Avec une programmation riche, le festival du film documentaire (Africadoc) qu'accueille actuellement la région de Saint-Louis gâtent les cinéphiles. Les réalisations proposées sont de haute facture et traitent de sujets importants.




HABIBATOU WAGNE
(ENVOYÉE SPÉCIALE À SAINT-LOUIS)

La région de Saint-Louis accueille depuis le 5 décembre la 3e édition du festival du film documentaire (Africadoc). Il se poursuit jusqu'au 10 de ce mois. Pendant 6 jours, chaque soir, 7 films sont diffusés dans divers quartiers saint-louisiens dont Cité Niakh, Guet Ndar, Pikine et Sor. Des projections sont organisées également à l'université Gaston Berger. Toutes se font en présence des réalisateurs. Des moments forts pour ces derniers. Des séances gratuites qui attirent beaucoup de monde et qui permet aux organisateurs d'atteindre au moins l'un de leurs objectifs qui est d'amener le public vers le documentaire. Ils sont en train de le réussir grâce à une programmation riche qui permet de découvrir une cinquantaine de films documentaires, d'hier et d'aujourd'hui tournés en Afrique. Chacun d'entre eux a sa particularité et sa pertinence.

Parmi les grandes attractions cette année "L'Arbre sans fruit" de la Nigérienne Aicha Macky, "Grand Place" de la Sénégalaise Annejo Brigaud, "Ici personne ne dort" du Béninois Simon Paney, "Mere-bi, la mère" du Sénégalais Ousmane William Mbaye, "La mémoire noire" du Mauritanien Ousmane Diagana, "Le verrou" de la Tunisienne Leila Chaibi, "La démocratie africaine" du Camerounais Pierre Loti Simo, "Un cas suspect" de la Française Guermia Boubaaya, "Contre-pouvoir" de l'Algérienne Malek Bensmail.

Louis Camara, écrivain et "amateur de belles images parlantes", qui suit le festival depuis sa première édition, trouve les films documentaires "excellents". Car, dit il, "ils représentent une réalité, un vécu de la culture et ça permet au public de s'enrichir et de découvrir ce qui se passe ailleurs et ce sont des films traités de façon très artistique avec une belle esthétique. Ils sont bien tournés. Il y a à la fois le plaisir de la découverte et celui artistique". Il estime que ce festival est une très bonne chose et redore l'image de "marque" de la ville car, il est international et il n'en existe pas beaucoup en Afrique donc, les Saint-louisiens et leurs autorités doivent se l'approprier.

Selon le critique de cinéma Baba Diop qui a vu plusieurs de ces pellicules, ce qui est intéressant est le fait de voir la préoccupation des réalisateurs partagée. "Il y a une diversité de démarches", indique-t-il. A son avis, "c'est à travers cette diversité de préoccupations qu'on voit l'évolution des choses. Et, poursuit-il, "le documentaire, c'est le gardien de notre mémoire et la défense de notre patrimoine virtuel ou matériel et le travail qui a été fourni a été très important. Dans ces films, on sent l'engagement humain".

Africadoc vise à faire de Saint-Louis un "pôle africain du documentaire d'auteur". Mais aussi à montrer le documentaire de création sous un autre angle. Il constitue également des moments pour des producteurs et des cinéastes de se réunir pour présenter leurs projets de films.

Le festival a réuni une centaine de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel africain et européen venus cette année de 23 pays dont l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, le Cap-Vert, le Congo, le Sénégal, etc. Il sera clôturé ce soir avec la diffusion de "Kemtiyu, Seex Anta" d'Ousmane William Mbaye. ■

## Baba Diop regrette l'absence des diffuseurs et des télévisions nationales

Le critique de cinéma Baba Diop, actuellement à Saint-Louis dans le cadre de la 3e édition d'Africadoc, regrette l'absence des diffuseurs et des télévisions nationales. Il l'a fait savoir lors de la clôture de la rencontre "Tenk" organisée au cours de ce festival de films documentaires. Pendant 3 jours, 21 réalisateurs africains y ont présenté leurs projets de films documentaires de création.

Selon M. Diop, "il y a eu des années pendant lesquelles on a essayé d'intéresser nos télévisions mais elles ne sont jamais présentes. Le documentaire, c'est quelque chose de très intéressant. C'est le réel, la sauvegarde de nos mémoires. Il nous permet de savoir ce que nous pouvons partager avec tous les humains du monde et c'est très important. Donc, nos télévisions nationales devraient être les premières à être pressentes, à choisir les projets qu'elles peuvent appuyer mais malheureusement, tel n'est pas le cas. Ce sont les diffuseurs du Nord qui viennent et s'entretiennent avec nous", regrette le journaliste et critique de cinéma Baba Diop. ■



H. WAGNE

1ÈRE ÉDITION "JAMBAR TECH FESTIVAL"

## Le rendez-vous des meilleurs entrepreneurs en Tic

Les initiateurs de la première édition du "Jambar Tech Festival", qui va se dérouler du 14 au 16 décembre 2016, ont fait face à la presse mercredi dernier. Ils ont parlé des grandes innovations de cette rencontre qui va primer l'excellence dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (Tic).

HABIBATOU WAGNE

La première édition du Jambar Tech festival se tient du 14 au 16 décembre 2016 à la mairie de Dakar. Elle est organisée par le Ctic Dakar en collaboration avec le ministère des Postes et des Télécommunications, la Sonatel, le Fongip, la Francophonie, entre autres. Cette rencontre de 3 jours va permettre au Ctic et ses partenaires de mieux aider les jeunes à entreprendre dans le domaine des Tic.

Selon la responsable de la communication du Ctic, Carine Vavasseur, le Jambar Tech Festival vise à "mettre en avant la scène tech locale et faire en sorte que les jambars tech sénégalais puissent être connus au niveau international et de pouvoir aussi valoriser les initiatives locales, le savoir-faire local tout en favorisant le partage d'expériences et de compétences". Ce sera aussi, dit-elle, une occasion pour eux de pouvoir aller toucher d'autres secteurs d'activités. À son avis, "ce n'est pas intéressant de faire un festival pour le seul secteur des tics". Ce qui serait plus utile, note Mme Vavasseur, est que d'autres secteurs puissent bénéficier des solutions technologiques.

Par ailleurs, la directrice générale de Ctic Dakar, Régina Mbodj, renseigne que le jambar Tech Festival est une rencontre qui englobe plusieurs événements. Il y a, entre autres, les journées de l'entrepreneuriat (JETIC) qui seront couronnées par le "Tekki48", le challenge des PME et des start-ups qui veulent lancer leurs idées de projets et le Jambar Tech Awards qui va primer les meilleurs acteurs qui se sont distingués par leurs produits et services. Toutefois, informe-t-elle, il y aura un jury indépendant qui déterminera les vainqueurs de ces différentes catégories. Au préalable, indiquent les organisateurs, un vote du public a permis de nominer dans chaque catégorie 3 candidats. Ce qui donne au total 36 nominés. Toutefois, les critères de nomination sont axés sur l'innovation, la croissance du chiffre d'affaires et de l'effectif si ces entreprises ont créé de l'emploi ou pas.

Le CTIC Dakar est un incubateur de Pme Tic à fort potentiel et est le fruit d'un partenariat public-privé initié en avril 2011. Depuis son lancement, il a accompagné près de 80 Pme et start-ups Tic et coaché plus de 2000 porteurs de projets. ■

16E ÉDITION FESTIVAL IMAGE ET VIE

## 3 jours de cinéma avec 20 films sélectionnés

**Du 15 au 17 décembre, Dakar abritera la 16e édition du festival "Image et Vie". Les organisateurs ont fait face à la presse à cet effet, à la direction de la cinématographie. 20 films seront projetés au cours de ces trois jours.**

Exceptionnellement, le festival "Image et Vie" va se tenir cette année du 15 au 17 décembre à Dakar. Habituellement, il se tenait au mois de juin. Mais cette année, cela coïncide avec le ramadan d'où le changement de date. Seulement, ce n'est pas le seul réaménagement noté. Pour la présente session on aura trois jours de fête du cinéma contrairement aux éditions précédentes. Ce qui a une conséquence sur la programmation. En effet, 20 films sont au menu pour cette 16e édition.

Les organisateurs qui ont fait face à la presse mercredi dernier, au siège de la direction de la cinématographie, l'ont annoncé. "Il faut que l'Etat en premier et les collectivités locales aussi adhèrent et viennent soutenir les initiatives privées de ce genre", a dit le directeur de la cinématographie Hugues Diaz. C'est pourquoi ce dernier est d'avis que si d'ici l'année prochaine le soutien ne devient pas plus consistant, il ne pourrait être revu à la baisse. Car, considère-t-il, des rencontres de ce genre ont besoin d'être soutenues. "Un festival qui n'a pas de moyens ne peut pas tenir. D'ailleurs, il faudrait dans les perspectives du Fopica penser à soutenir ces évènements qui participent à la promotion du cinéma", a proposé M. Diaz. Un appui que saluent les organisateurs qui reconnaissent que "le soutien de l'Etat est fondamental".

Par ailleurs, la programmation compte des films d'Afrique ou sur l'Afrique, des productions de jeunes réalisateurs sénégalais encore anonymes ou dont les œuvres le sont. Le grand public pourra les découvrir à la maison de la culture Douta Seck, au Bada Ciné ainsi qu'en plein air dans des rues de la Médina. Il est prévu des séances pour le jeune public. Des courts-métrages seront diffusés à cet effet. Il est également annoncé un atelier de prises de vue pour ces derniers. Ils pourront être initiés à la prise de vue en photographie afin de "susciter chez eux des vocations pour les métiers de l'image et le goût du cinéma". En outre, comme à chaque édition, se tiendra un forum auquel des professionnels du milieu du 7e art prendront part. Ils échangeront autour du thème défini par les organisateurs : "Cinéma sénégalais en marche ? Quelle ambition, quelle responsabilité, quel engagement ?" Ce qui devrait permettre aux populations de connaître les problèmes du 7ème art. Ce sera également un moment de remise en question pour les professionnels eux-mêmes. Ce qui "est indispensable", selon l'un des membres d'Image et Vie, Mansour Kébé. Car sans cela, on ne peut espérer des progrès ou de l'évolution. Aussi, l'Etat pourrait-il s'inspirer du document qui sera produit après ce forum pour élaborer des politiques.

Le festival "Image et vie" fête le cinéma et les réalisateurs. C'est pour cela que des prix sont décernés chaque année. Pour cette 16e édition, une innovation est apportée avec le prix du jury jeune. Il sera décerné par des étudiants d'instituts audiovisuels. ■

BIGUÉ BOB

LA GESTION DE YAVUZ SELIM CONFIÉ AU GOUVERNEMENT TURC

# Les parents d'élèves engagent la bataille suprême

Le pool d'avocats commis par les parents d'élèves des établissements du groupe Yavuz Selim a décidé d'attaquer devant la Cour Suprême la décision de l'État du Sénégal de confier la gestion du groupe au gouvernement turc.

VIVIANE DIATTA



Des parents d'élèves remontés, déterminés et prêts à tout ont fait face à la presse hier pour dénoncer la décision de l'Etat sénégalais de confier la gestion des établissements du groupe Yavuz Selim à la fondation "Maarif" créée par Récip Tayyip Erdogan. D'ailleurs, ils n'ont pas l'intention de se limiter à dénoncer. Ils ont commis un pool d'avocats qui va attaquer cette décision "injuste et écœurante" devant la Cour suprême. L'annonce a été faite hier, lors d'une assemblée générale. Selon Me Assane Dioma Ndiaye du pool d'avocats constitué, le gouvernement sénégalais n'a pas respecté l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect des droits de l'Homme. D'où la décision de porter l'affaire devant la Cour suprême et d'internationaliser le combat. "La procédure judiciaire va durer longtemps et nous exploiterons toutes les pistes jusqu'au dernier recours. Le gouvernement sénégalais sera traîné auprès des juridictions internationales de la Cedeao, parce qu'il a violé le droit à l'éducation des enfants du groupe scolaire. Il veut faire comprendre à l'opinion qu'il ne s'agit pas d'une fermeture mais techniquement, c'est le cas", s'est-il indigné.

L'avocat n'arrive pas à comprendre comment l'État du Sénégal "peut accepter de faire un tel acte". "Erdogan est en train de faire la pression sur les gouvernements de certains pays pour fermer les écoles, après que les Etats-Unis ont refusé de lui livrer Gülen pour incapacité de fournir les preuves de son implication dans le coup d'Etat manqué en Turquie. Il n'est juridiquement pas possible de prendre un local dont le constructeur détient le bail pour le donner à d'autres individus. Si le gouvernement pense qu'il peut retenir l'administration du groupe, il sait pertinemment que ceci n'est pas possible", a-t-il fustigé. La robe noire de dénoncer l'hypocrisie notoire dont fait montre l'Etat qui ne veut pas "assumer sa décision". "Je ne vois pas ce que la Turquie peut amener au Sénégal, en matière d'investissement, pour pouvoir influer sur ses décisions. Ils ont tenté avec notre corniche et on leur a fait la pression pour qu'ils abandonnent", a poursuivi Me Assane Dioma Ndiaye.

### "Cette décision n'honore pas le pays"

Selon lui, légalement, le gouvernement n'a pas la possibilité de choisir, pour les Sénégalais, qui va enseigner leurs enfants. En plus, c'est un contrat de confiance qui lie Yavuz Selim et les parents d'élèves. "Nous sommes surpris par la décision que nous regrettons. Nous ne voyons pas sur quel fondement un gouvernement peut prendre un bien d'une association privée pour le donner à une organisation gouvernementale. Jamais dans l'histoire de cet établissement, une subvention n'est venue ni du gouvernement turc encore moins de celui sénégalais. C'est sur la base du sacrifice des parents qui ont choisi le meilleur pour l'avenir de leurs enfants que cet établissement fonctionne. Nous ne sommes pas fiers de cette décision. Elle n'honore pas le pays souverain que nous disons être", a fulminé Me Dioma Ndiaye.

Les parents d'élèves de renchérir qu'un Etat ne se respecte que quand il assume sa personnalité. "Le ministère de l'Éducation devrait être mieux placé pour comprendre, qu'en pleine année scolaire, une décision tout autant risquée sur les fils de son pays ne saurait être acceptable. Il est inadmissible qu'on perturbe la scolarité de nos enfants, en leur amenant de nouveaux professeurs qui ne sont pas imprégnés de notre programme, de notre pays. Comment l'Etat peut avoir le courage de demander à tous ces parents de jouer avec l'avenir de leurs enfants ?" se demande encore le conseil qui invite le gouvernement à respecter ces contribuables qui ont choisi le programme de cet établissement".

L'arrêté qui reprend à l'Association turque "Baskent Egitim" la gestion des écoles Yavuz Selim au Sénégal pour la confier à la fondation "Maarif" doit être effectif après les fêtes de Noël. Depuis le putsch manqué du 15 juillet 2016, la diplomatie turque s'est donnée pour mission de fermer les écoles ouvertes par le mouvement de Gulen dans 170 pays à travers le monde et sur tous les continents. Malgré un premier refus des autorités, elle a continué de mettre la pression. Ainsi, le jeudi 8 décembre, le ministre de l'Education Serigne Mbaye Thiam a reçu, dans un premier temps, l'administration du groupe Yavuz Selim à 11h 30 et le bureau de l'association des parents d'élèves à 12h 30 pour leur donner la nouvelle.

Les parents d'élèves de renseigner qu'en Guinée où la fondation Maarif a pris le contrôle des établissements, c'est "la catastrophe". "Sur un effectif de 1 500 élèves, il ne reste plus dans les écoles contrôlées par cette fondation qu'environ 200 élèves". Ils craignent que 18 ans de labeur ne soient réduits à néant. Le groupe s'est implanté au Sénégal en 1998. ■

MADIAMBAL DIAGNE (PRÉSIDENT DE BASKENT EGITIM)

# "L'avancée démocratique du Sénégal ne permet pas d'agir de la sorte"

Les parents d'élèves du groupe Yavuz Selim sont très inquiets. En plus de porter l'affaire devant de la justice, ils demandent à l'Etat de se ressaisir et de revenir sur la décision de confier sa gestion à l'Etat turc.

VIVIANE DIATTA

Ce sont des parents d'élèves très touchés et désemparés qui ont envahi hier la salle de conférence du Groupe Yavuz Selim. Prenant la parole, le président de l'association turque "Baskent Egitim", Madiambal Diagne, a soutenu qu'en tant que parents, ils ont l'obligation de dénoncer et de sensibiliser, sinon ils seront tout autant responsables de la perte d'une année scolaire par leurs enfants. "On est parti voir le ministre de l'Education nationale, hier (avant-hier). Il nous a indiqué que le ministre de l'Intérieur lui a notifié un décret qu'il a pris dans lequel il informe que la gestion des écoles turques est désormais confiée à "Maarif". Mais que les enseignements vont se poursuivre".

Selon le journaliste et patron du Quotidien, ils ont cherché à comprendre cette décision. Mais la réponse du ministre ne leur a pas donné satisfaction. "On s'attendait à ce qu'il nous dise que la façon dont vous gérez les écoles n'est pas conforme à la loi. Si vous ne la changez pas, la loi va sévir contre vous. On nous a juste dit qu'on nous retire la gestion des écoles. Le ministre ne nous a donné aucune explication sur ce sujet. Il nous a dit que ce n'est pas lui qui a pris la décision. On lui a dit : si vous nous retirez la gestion, comment on va faire avec les écoles. Il nous a répondu qu'on en est pas encore là, on vous conviera à un dialogue, parce qu'on ne veut pas que l'école ferme. On veut qu'on continue les enseignements."

Poursuivant ses explications, il a soutenu qu'ils ont signifié au ministre que ce serait une honte qu'un pays comme le Sénégal fasse cela. "Dans les 170 pays, seuls 4 ont accepté de fermer les écoles. L'avancée démocratique du Sénégal, avec le respect des droits humains, ne permet pas d'agir de la sorte. On lui a aussi dit ce qu'on ne peut accepter. Comment on peut prendre les biens de quelqu'un et les confier à un autre sans fondement. Même si la loi l'autorise, la raison ne peut pas l'accepter". Selon Madiamba Diagne, la gestion des écoles par Maarif en Guinée est chaotique. Ce qui, dit-il, prouve à suffisance que ce n'est pas eux qui vont développer l'enseignement.

### "L'Etat a décidé de fermer les écoles"

"Le ministre, contrairement à ce qu'il nous a dit, a dit aux parents d'élèves que l'échéancier est prévu pour les fêtes de Noël. Après consultation, on a appelé le ministre pour lui demander quelle version considérer. Il nous répond que c'est le même langage qui a été tenu. Le soir, on l'entend répéter à l'Assemblée



nationale ce qu'il avait dit aux parents d'élèves. C'est à la suite qu'on a avisé les parents d'élèves que l'Etat a décidé de fermer les écoles. Toute décision prise doit être notifiée aux intéressés. Tout ce qu'on peut faire, c'est aller en justice devant les juridictions", a-t-il fait savoir. Selon lui, la Cour suprême est là pour tout le monde et ils vont la saisir pour excès de pouvoir.

De son côté, la présidente de l'association des parents d'élèves, Oumy Mbaye, demande à l'Etat de savoir raison garder. "Nous demandons au gouvernement d'attendre au moins la fin de l'année pour faire quoi que ce soit. Nous sommes très inquiets et déçus en même temps. L'Etat doit penser à nos enfants", a-t-elle sollicité. ■

AFFAIRE MAMA MOUSSA DIAW/ABDOU GACKOU

## Le Sutsas et le Sames à couteaux tirés

**Après la sortie des syndicalistes du Sames qui soutiennent le Dr Mama Moussa Diaw, anciennement chef du district sanitaire de Diofior (Fatick) et récemment muté à Thiès, c'est au tour du Sutsas d'entrer dans la danse. Les camarades de Mballo Dia Thiam roulent pour Abdou Gackou, l'agent sanitaire de Samba Dia. Ce qui risque de créer la division dans le secteur.**

L'affaire Dr Mama Moussa Diaw du nom du médecin chef du district de Diofior risque de semer la division dans le secteur de la Santé. Ce dernier a été muté à Thiès comme adjoint du médecin chef régional par le ministre de la Santé et de l'Action sociale, pour avoir dénoncé l'agent sanitaire de Samba Dia, Abdou Gackou, qui faisait illégalement des échographies, alors qu'il n'en avait pas le droit. Après cette décision de la tutelle, le Syndicat autonome des médecins du Sénégal (Sames) était monté au créneau pour apporter son soutien au Dr Mama Moussa Diaw. Les blouses blanches exigent la réaffectation de leur "collègue". Les médecins ont même décrété 72 heures de grève.

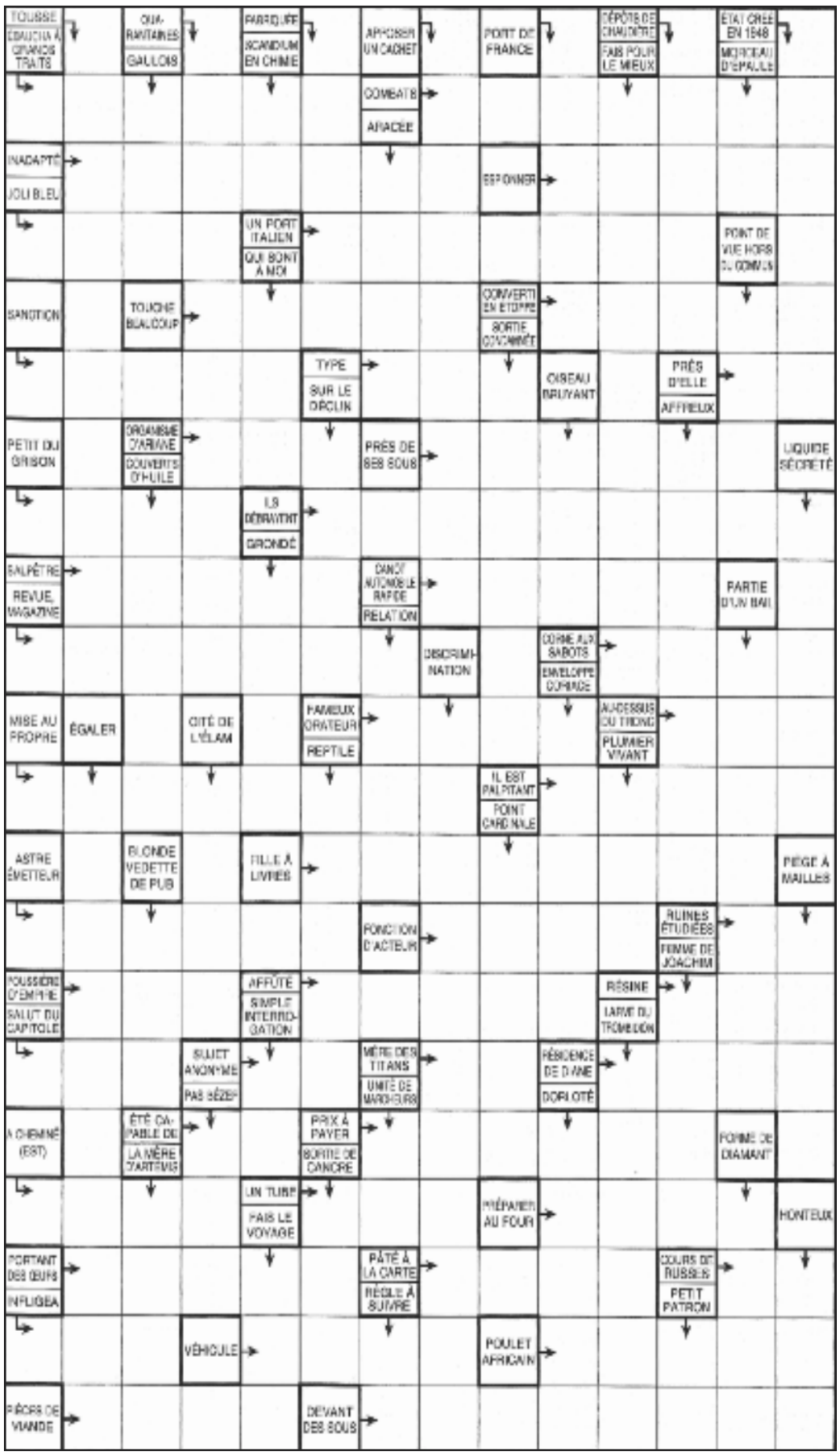
Hier, c'est le Syndicat unique des travailleurs de la Santé et de l'Action sociale (Sutsas) qui a apporté la réplique au Sames. Le syndicat prend fait et cause pour l'agent Abdou Gackou. En conférence de presse, les camarades de Mballo Dia Thiam, secrétaire général du Sutsas, ont dénoncé la plainte contre leur camarade Gackou. Si de tels actes persistent, disent-ils, ils n'excluent pas de "geler ou boycotter tous les actes médicaux délégués". En effet, le syndicat considère le Dr Mama Moussa Diaw comme un "provocateur", parce que Abdou Gackou "remplit honnêtement ses fonctions. Il fait, entre autres, des actes délégués, des écographies, depuis 2002". Les recettes tirées de cet exercice nourrissent même le poste dans lequel il travaille et ont une traçabilité dans les livres du comité de santé, renseigne Mballo Dia Thiam.

### Un coutumier des faits

D'après le Sg du Sutsas, le médecin chef du district sanitaire de Diofior est coutumier des faits. En 2014, charge-t-il, Dr Mama Moussa Diaw avait procédé à l'affectation arbitraire d'une dizaine d'infirmiers chefs de poste de santé dudit district. "Nos camarades, sans rechigner, avaient accepté l'agression et rejoint leurs nouveaux postes. Deux ans après, en mars 2016, le docteur Diaw récidive en expulsant M. Ismaila Thiandoum, superviseur de soins de santé primaires, en ordonnant de sceller son bureau, après avoir jeté ses bagages dehors", accuse-t-il. ■

AIDA DIENE

## MOTS FLÉCHÉS • N° 1640 (FORCE 4)




## Numéros Utiles

**SÉCURITÉ**
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

**TÉLÉPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

**EAU - SDE**
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

**ONAS**
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

**SENELEC**
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

**TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

**URGENCES**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

**HÔPITAUX**
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

## horoscope

**Bélier**
⌘ **Relationnel :** sociable, ouvert et à l'écoute des autres. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous saurez parfaitement vous organiser, et ce, même en mode détente. **Bien-être :** vous vivrez à votre rythme et en fonction de vos envies.

**Taureau**
⌘ **Relationnel :** vous profiterez de ce week-end pour vous rapprocher de ceux que vous aimez. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous privilégierez les situations qui contribueront à votre épanouissement. **Bien-être :** vous resterez à l'écoute des besoins de votre organisme.

**Gémeaux**
⌘ **Relationnel :** ce samedi vous trouvera plus réservé, plus discret et donc un peu plus solitaire. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez besoin de réfléchir à votre situation, et ce, quoi que vous fassiez. **Bien-être :** week-end propice à l'introspection.

**Cancer**
⌘ **Relationnel :** vous serez heureux de voir et de passer du temps avec un ami. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous parlerez vacances, évasion ou encore fêtes. **Bien-être :** l'effervescence des fêtes vous mettra de bonne humeur.

**Lion**
⌘ **Relationnel :** vous prendrez le temps de voir ceux et celles que vous aimez. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** ce samedi vous permettra de prendre de la distance vis-à-vis de vos obligations. **Bien-être :** journée parfaite pour vous reposer.

**Vierge**
⌘ **Relationnel :** journée idéale pour sortir en famille ou entre amis. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez l'occasion de rompre avec certaines de vos habitudes. **Bien-être :** vous aspirerez à changer de rythme.

**Balance**
⌘ **Relationnel :** pour beaucoup de natifs, votre entourage participera à votre épanouissement. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** c'est grâce aux autres que vous parviendrez à mettre un peu de fantaisie dans votre journée. **Bien-être :** vous aurez l'occasion de vous ressourcer.

**Scorpion**
⌘ **Relationnel :** journée agréable pour les natifs en couple ou en famille. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** c'est en pratiquant un loisir ou une activité que vous parviendrez à vous épanouir. **Bien-être :** les autres participeront à votre épanouissement.

**Sagittaire**
⌘ **Relationnel :** vous vous sentirez plus concerné par vos racines. En famille, vous serez à cheval sur vos principes. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous chercherez à avoir la pleine maîtrise de votre temps ou de votre vie. **Bien-être :** vous rechargerez vos batteries.

**Capricorne**
⌘ **Relationnel :** début de week-end encore mis sous le signe de la famille. Pour d'autres, vous chercherez à consolider un lien amoureux ou à vous rapprocher d'un enfant. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** ne restez pas sans rien faire. Occupez-vous ! **Bien-être :** jour parfait pour faire le plein d'énergie.

**Verseau**
⌘ **Relationnel :** si en couple, les choses se passent bien, en famille, l'ambiance sera plus froide. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez besoin de vous changer les idées. **Bien-être :** vous prendrez le temps de vous ressourcer.

**Poissons**
⌘ **Relationnel :** c'est auprès de vos amis que vous réussirez à faire le plein d'optimisme et de bonne humeur. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez besoin de fantaisie, de diversité et mouvement. **Bien-être :** samedi propice pour pratiquer une activité sportive ou pour vous mettre au vert.

## Solutions

### MOTS FLÉCHÉS N° 1639

■C■G■U■A■D■A■C
ESCADRILLE■VIF
■TOREE■LANCENT
ERSEC■CESSER■C
■E■REPRESENTE■
■■E■DIESE■DINA
■TOREEN■SEREIN
■■NI■SEN■NI■VI
■■■VA■LECTEURS
ET■RENNER■IR■E■
■EURE■SORT■PRO
■■S■MA■NIECE■H
■■■CIRAIT■ALPE
ASTRES■E■EPEE■
■■RAS■SNOB■EUE
■AIM■CE■RAP■RD
■B■PALLIATIF■R
■■SO■ILOTS■ITE
■MANDEE■E■VAUD
■■EK■UN■RUAI■NO
■REACTEUR■ADEN

### SUDOKU N° 1307

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 8 | 4 | 9 | 1 | 2 | 6 | 7 | 3 |
| 2 | 7 | 3 | 5 | 8 | 6 | 4 | 9 | 1 |
| 9 | 1 | 6 | 3 | 4 | 7 | 2 | 5 | 8 |
| 8 | 3 | 5 | 6 | 7 | 1 | 9 | 2 | 4 |
| 4 | 9 | 7 | 2 | 3 | 8 | 5 | 1 | 6 |
| 1 | 6 | 2 | 4 | 5 | 9 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 2 | 9 | 1 | 6 | 3 | 8 | 4 | 5 |
| 6 | 4 | 8 | 7 | 2 | 5 | 1 | 3 | 9 |
| 3 | 5 | 1 | 8 | 9 | 4 | 7 | 6 | 2 |

### MOTS MELÉS • N° 909

*Rapace diurne appréciant les landes et des marais*

BUSARD CENDRÉ

### SUDOKU N° 1308

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 9 | | | 6 |
| 3 | 5 | | | 7 | 6 | | 4 | |
| | 1 | 9 | 4 | | | 2 | 7 | |
| 9 | | 1 | | | | 5 | | |
| | 3 | | | 8 | 4 | 6 | | 2 |
| | | 8 | 1 | 3 | | | 9 | |
| | 8 | 5 | | 4 | 2 | | | 9 |
| | | | | 6 | | 7 | | |
| | 2 | 6 | | | 1 | | 3 | 5 |

### HEURES DE PRIÈRES

| HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIERES MUSULMANES | |
|---|---|---|
| • Cathédrale : 7H | • Fadiar : | 06:26 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : | 14:15 |
| | • Takussan : | 16:45 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Timis : | 18:49 |
| | • Guéwé : | 19:49 |

### MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 910

*Grand oiseau échassier vivant en colonies*



ABUSE
AGGRAVER
ALPINISME
AMELIORE
ARTICULER
AVARE
BADGE
CAMEMBERT
CANOE
COLLECTE
CONFESSER
DIFFUSION
DISCRETE
EMIETTER
EMULATION
MAGISTRAT
MIMER
MINCE
MOQUETTE
MOUCHERON
MUREMENT
NARGUANT
NUISANCE
OBJECTIF
POINT
PREDOMINE
PRENEUSE
PRIMEVERE
REPECHANT
RUSEE
SCANDALE
SCIER
SERPENTIN
SUBSISTER
TERME
TRICHEUR
TRIER

T R I C H E U R F E C N A S I U N D A
C N R E T S I S B U S L C A E O I L C
O A D M M A G I S T R A T N R F P M O
L P M I N A R G U A N T I E F I E S N
L R A E T R I E R D E M H U N I T E F
E E B T M A N E A E O C S I E C N R E
C N A T T B L L S D U I S R R E E P S
T F D F S U F U F O O M C T O J M F S
E U G R C S R R M N E S M N I B E N E
R S F I I F P F T F I R I I L O H T R
M E T T E U Q O M D C A N O E O U I A
E R S E R E V E M I R P C P M E M N V
A T N A H C F P F R M R F V A R G G A

LOTERIE NATIONALE SENEGALAISE

# ALR1 ALR1 Tiercé Quarté+Quinté+ ALR1 ALR1

## DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016

**VINCENNES** (Corde à gauche)

**Prix du Bourbonnais**

**17 Partants – Attelé**

**120 000 € (78 000 000 F CFA)**

**2850 M- R1C6 -Terrain: bon**

**Course internationale**

## DÉPART: 15H10

PMU

S'il vient de subir l'une de ses rares défaites à l'issue d'un fantastique mano à mano avec son cadet Traders, Bold Eagle (16) ralliera logiquement la grande majorité des suffrages. Lui que l'on annonçait pratiquement imbattable cet hiver va devoir se remettre de ce difficile combat. Un crack reste un crack. Il en a largement les moyens ! Belina Josselyn (8) allie l'élégance et la classe. Cette protégée de Jean-Michel Bazire a joué de malchance dans la première "B". Sans cela, elle aurait déjà obtenu son ticket pour l'Amérique. Ce n'est que partie remise... Déferré des quatre pieds après une bonne course de rentrée, Amiral Sacha (11) aura également les plus hautes prétentions, à l'instar de Boléro Love (7) et Bird Parker (13), qui font tous deux partie de l'élite de l'exceptionnelle génération des "B". Lionel (10) court à la recherche de son meilleur niveau. Il ne devrait plus tarder à le retrouver. Avec ses 13 victoires au niveau Groupe I, Timoko (17) mérite évidemment le respect. Tony Gio (1) a réalisé une belle prestation dans le Prix de Bretagne. Il représente la jeunesse et tentera de répéter.

**Sélection : 16.8.11.7.13.10.17.1**

| N° | CHEVAUX | SA | FERR | DRIVERS | DIST | CHRO | ORIGINES | GAINS / C | ENTRAINEURS | PROPRIETAIRES | COTE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | TONY GIO ITY | M4 | DA | C. MARTENS | 2850 | 1'10"4 | Varenne ITY / Ilaria Jet ITY | 309 447 | V. MARTENS | SC. BINANS SRL | 14/1 |
| 2 | CALL ME KEEPER SWE | M6 | DA | O. KIHLSTROM | 2850 | 1'10"6 | Pine Chip USA / Eliza Keeper | 436 090 | D. REDEN | STALL ZET (SWE) | 29/1 |
| 3 | ALIENOR DE GODREL | F6 | DA | F. ANNE | 2850 | 1'12"3 | Orlando Vicl/ Julietta | 470 070 | F. ANNE | ECU. AB TROT | 80/1 |
| 4 | VIKING DE VAL | M7 | DA | E. LAMBERTZ | 2850 | 1'11"5 | Baccarat du Pont/ La Forge de Val | 611 150 | E. LAMBERTZ | E. LAMBERTZ | 61/1 |
| 5 | TAGADA TAGADA | F9 | DA | A. BARRIER | 2850 | 1'12"2 | Meaulnes du Corta/ Lambada Blue | 621 880 | E. VARIN | ECU. E. VARIN | 77/1 |
| 6 | TREBOL SPA | M9 | - | G.-A. POU POU | 2850 | 1'11" | Hot Blues/ Sally Can Walt | 663 922 | G.-A. POU POU | C. C. CHPEREZ | 37/1 |
| 7 | BOLERO LOVE | M5 | DA | E. RAFFIN | 2850 | 1'10"3 | Love You / Orelady | 714 080 | S. GUARATO | M. DE SOUSA | 20/1 |
| 8 | BELINA JOSSELYN | F5 | DA | J.-M. BAZIRE | 2850 | 1'11"1 | Love You/ Lezira Josselyn | 722 230 | J.-M. BAZIRE | ECU. Y. BERNAR. | 4/1 |
| 9 | MOVING ON SWE | F7 | DA | D. THOMAIN | 2850 | 1'09"9 | Quite Easy / Kings Blondie | 761 918 | F. SOULOY | ECU. I.D. EQUINE | 77/1 |
| 10 | LIONEL NOR | M6 | DP | M. ABRIVARD | 2850 | 1'12"1 | Look de Star/ Aurora Sign | 778 931 | G. ANTONSEN | G. ANTONSEN | 24/1 |
| 11 | AMIRAL SACHA | M8 | DA | G. GELORMINI | 2850 | 1'10"4 | Ganymède / Nostalgique Sacha | 915 930 | F. LAMARE | ECURIE SIDERE | 8/1 |
| 12 | PRINCESS GRIF ITY | F7 | - | R. ANDREGHETTI | 2850 | 1'10"3 | Varenne ITY/ Fauve Grif ITY | 922 127 | F. SOULOY | A. AC. BIASUZZI | 84/1 |
| 13 | BIRD PARKER | M5 | DP | J.-P. MONCLIN | 2850 | 1'10"8 | Ready Cash/ Bélisha | 1 127 480 | PH. ALLAIRE | EL. ALLAIRE | 12/1 |
| 14 | VOLTIGEUR DE MYRT | M7 | DA | L. DONATI | 2850 | 1'09"7 | Opus Viervil / Myrtille des Bois | 1 308 068 | R. DONATI | ECU. DONATI | 26/1 |
| 15 | TIEGO D'ETANG | M9 | - | CH. BIGEON | 2850 | 1'10"4 | Chaillot / Harolène | 1 818 580 | CH. BIGEON | F.L. ADAM | 44/1 |
| 16 | BOLD EAGLE | M5 | DP | F. NIVARD | 2850 | 1'10"1 | Ready Cash/Reethi Rah Jet | 2 185 300 | S. GUARATO | ECU. P. PILARSKI | 1/1 |
| 17 | TIMOKO | M9 | DA | B. GOOP | 2850 | 1'09"1 | Imoka/Kiss Mc Coulonces | 4 265 098 | R. WESTERINK | R. WESTERINK | 10/1 |

**1-TONY GIO ITY:**
**6a 5a 2a 1a 8a 1a 1a 3a**
Il vient de réaliser une prestation de choix dans le Prix de Bretagne... Sera-t-il capable de répéter ? Possible.

**2-CALL ME KEEPER SWE:**
**Da 1a Da Da 2a 1a Da 1a**
Pétri de classe, il n'a pas montré son vrai visage lors de sa dernière course. Malgré l'opposition, il est parfaitement capable de se racheter.

**3-ALIENOR DE GODREL:**
**4a 2a 3a 4a 1a 3a 3a 2a**
Elle peut suivre tous les trains et met toujours son coeur sur la piste. Maintenant, elle va affronter l'élite des chevaux d'âge et paraît nettement barrée. Tâche délicate.

**4-VIKING DE VAL:**
**0a 9a 6a 7a 0a 8a Da Da**
Après quelques ennuis de santé, il vient d'accuser quelques progrès et sera cette fois déferré des antérieurs. Malgré tout, sa mission semble compliquée.

**5-TAGADA TAGADA:**
**0a 4a 6a 1a 1a 0a 4a 1a**
Elle a bataillé tout au long de l'année avec une réussite assez exceptionnelle. Elle a visiblement conservé des ressources intactes mais... Elle fera partie des gros outsiders.

**6-TREBOL SPA:**
**5a 7a 1a 9a 3a 5a Da 7a**
Il vient de terminer dans une action significative à l'occasion du Prix de Bretagne... Mais il aura besoin d'un parcours sur mesure pour répéter. Pas simple.

**7-BOLERO LOVE:**
**3a 2a 1a 4a 3a 2a 2a 2a**
Au sein de l'exceptionnelle génération des 5 ans, il occupe la 4ème ou 5ème place. L'opposition est renforcée ici avec les vieux. Avec l'aide d'un parcours favorable et le talent de son driver, il a sa chance.

**8-BELINA JOSSELYN:**
**Da Da 1a 2a 2a 3a 6a 1a**
L'élégance et la classe ! Cette protégée de J.-M. Bazire aurait probablement obtenu son billet pour le grand rendez-vous de fin janvier. Ce n'est que partie remise...

**9-MOVING ON SWE:**
**0a 0a 9a 7a 7a 5a 7a 0m**
Elle n'a pas démérité dans le Prix de Bretagne. Elle ne possède toutefois aucune marge de manoeuvre à ce niveau ... Difficile de lui faire une place...

**10-LIONEL NOR:**
**0a 6a 0a Da 1a 1a Da Da**
Il a malheureusement connu des ennuis de santé. Il sera ici déferré des postérieurs. La méfiance s'impose.

**11-AMIRAL SACHA:**
**8a 1a 1a 3a 1a Da 1a 2a**
Il va courir ici en progrès, d'autant qu'il sera déferré des quatre pieds. Il peut monter sur le podium.

**12-PRINCESS GRIF ITY:**
**3a 1a 6a 4a 9a 6a 7a 8a**
Dotée d'une vitesse peu ordinaire, elle s'est classée 3ème dans le Prix de Bretagne, obtenant ainsi son billet pour l'Amérique... Elle aura ici des ambitions plus limitées.

**13-BIRD PARKER:**
**4a 2a 7a Da 1a 2a 9a 5a**
Il ne dit jamais non dans un parcours et peut aller au combat. Seule ombre au tableau, il manque un peu de maniabilité. Dans ce peloton touffu, c'est un candidat aux accessits.

**14-VOLTIGEUR DE MYRT:**
**Da 6a Da 2a 6a 0a 2a 1a**
Ce petit-fils de Jag de Bellouet n'a rien perdu de son envie de se battre... Une place est dans ses cordes.

**15-TIEGO D'ETANG:**
**0a 6a 6a 2a Da 4a 5a 3a**
Toujours ingambe, cet élève de C. Bigeon a mieux couru que ne l'indique le résultat brut dans la 1ère épreuve préparatoire au prochain Prix d'Amérique, 5ème possible.

**16-BOLD EAGLE:**
**2a 1a 1a 1a 1a 1a 1a 2a**
Lauréat de 28 de ses 33 sorties publiques, il est à juste titre considéré comme l'un des meilleurs trotteurs de tous les temps... On peut compter sur lui.

**17-TIMOKO:**
**3a 1a 3a 3a 1a 1a 1a 5a**
C'est l'un des chouchous du grand public. Titulaire de 13 groupes I, il dépasse aisément les 4.000.000 d'euros de gains. Présenté pieds nus, il mérite le plus grand respect.

**FAVORIS:**
(16) - BOLD EAGLE
(8) - BELINA JOSSELYN
(11) - AMIRAL SACHA
(17) - TIMOKO
(13) - BIRD PARKER

**MEILLEURES CHANCES:**
**16.8.11.17.13.1.7**
**MEFIANCES: 10.14.2.6.15**
**OUTSIDERS : 4.5.9.3.12**

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS
-18

## ALR1 – PRONOSTICS DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016 – ALR1 — 15H10

PMU

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cote Sénégal | 14/1 | 29/1 | 80/1 | 61/1 | 77/1 | 37/1 | 20/1 | 4/1 | 77/1 | 24/1 | 8/1 | 84/1 | 12/1 | 26/1 | 44/1 | 1/1 | 10/1 | |
| C Paris-Turf | 50/1 | 40/1 | 100/1 | 110/1 | 90/1 | 55/1 | 16/1 | 5/1 | 70/1 | 11/1 | 12/1 | 57/1 | 13/1 | 65/1 | 75/1 | 2/1 | 15/1 | |
| BRUNO DIEHL | | | 16 | 8 | 11 | 7 | 13 | 10 | 17 | 1 | | | | | | | | |
| YANN DAIGNEAU | | | 16 | 8 | 10 | 13 | 11 | 7 | 17 | 1 | | | | | | | | |
| G.BERNH | | | 16 | 8 | 10 | 7 | 13 | 17 | 11 | 1 | | | | | | | | |
| C.MEYER | | | 16 | 8 | 7 | 10 | 13 | 17 | 11 | 2 | | | | | | | | |
| H.DEBRUYNE | | | 16 | 9 | 7 | 13 | 8 | 11 | 10 | 17 | | | | | | | | |
| MARIO PUTRINO | | | 7 | 16 | 17 | 11 | 13 | 1 | 10 | 2 | | | | | | | | |
| JOHAN GERARD | | | 16 | 11 | 13 | 14 | 8 | 7 | 10 | 17 | | | | | | | | |
| LE PARISIEN | | | 11 | 7 | 8 | 16 | 13 | 10 | 1 | 17 | | | | | | | | |
| LE REPUBLICAIN | | | 16 | 11 | 13 | 8 | 10 | 1 | 17 | 7 | | | | | | | | |
| QUINTENET | | | 13 | 16 | 8 | 11 | 7 | 10 | 17 | 1 | | | | | | | | |
| AIP | | | 11 | 16 | 8 | 7 | 13 | 10 | 17 | 1 | | | | | | | | |
| SUD-OUEST | | | 10 | 16 | 8 | 11 | 7 | 13 | 17 | 1 | | | | | | | | |
| RMC | | | 11 | 7 | 16 | 10 | 13 | 17 | 1 | 8 | | | | | | | | |
| RADIO HAUTE | | | 1 | 16 | 13 | 8 | 11 | 7 | 10 | 17 | | | | | | | | |
| SCOOPDYGA | | | 8 | 11 | 16 | 7 | 13 | 10 | 17 | 1 | | | | | | | | |

**RAPPORTS ALR1 DU JEUDI 08/12/2016**

| | | |
|---|---|---|
| ARRIVÉE | 4-11-9-14 | |
| NON PARTANT | 8 | |
| CAGNOTTE QUINTÉ | 0 F CFA | |
| ORDRE TIERCÉ | 13 000 | 316 |
| DÉSORDRE TIERCÉ | 1 000 | 3318 |
| ORDRE QUARTÉ | 72 000 | 43 |
| DÉSORDRE QUARTÉ | 4 000 | 1139 |
| ORDRE QUINTÉ | 0 | 0 |
| DÉSORDRE QUINTÉ | 0 | 0 |
| COUPLÉ GAGNANT | 3 500 | 87 |
| COUPLÉ PLACÉ A | 1 500 | 149 |
| COUPLÉ PLACÉ B | 500 | 288 |
| COUPLÉ PLACÉ C | 1 000 | 249 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Liste type | 16 | 8 | 11 | 13 | 7 | 10 | 17 | 1 | 9 | 14 | 6 | 2 | 3 | 12 | 15 | 4 | 5 | |
| N. de fois Cités | 22 | 19 | 19 | 18 | 17 | 15 | 13 | 11 | 5 | 4 | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Pts attribués: | 160 | 119 | 119 | 108 | 100 | 78 | 52 | 36 | 8 | 5 | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | |

**SYNTHESE PMU.FR**
FAVORIS:
16.8.11.13.7.10.17.1
OUTSIDERS: 9

DELAISSES :
14.6.2.3.12.15.4.5

**Pronostics de la Presse**
Sélection : 8
Belles Chances : 11 7 1 13 10 17
Outsiders : 6 3 9 5 14 4 2 15
Délaissés : 12

**Coup de cœur** : Bold Eagle (16) n'a pas démérité à l'occasion du Prix Marcel Laurent. Il est tombé sur un Traders des grands jours et n'a pas à rougir de sa défaite. Il a visiblement bien récupéré de ses efforts. C'est le plus important. On peut compter sur lui !

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Coup De Cœur | 16 | | | | |
| Photo | 16 | 8 | 11 | | |
| Forme | 16 | 17 | 7 | 12 | 13 |
| Régularité | 1 | 3 | 2 | 17 | 16 |
| Progrès | 6 | 16 | 17 | 14 | 15 |
| Jackpot | 12 | 3 | 9 | 5 | 4 |
| Chance Régulière | 16 | 11 | 7 | 10 | 13 |
| Cites En 1er P. | 16 | 7 | 11 | 13 | 10 |

**CAGNOTTES EN INSTANCE**

| | | |
|---|---|---|
| LUNDI | 12/12/2016 | 4 702 000 F |
| MARDI | 13/12/2016 | 18 346 500 F |
| MERCREDI | 14/12/2016 | 2 970 500 F |
| JEUDI | 15/12/2016 | 5 287 000 F |
| - | - | - |
| - | - | - |

LES « 4 B » QUALIFICATIFS AU GRAND PRIX D'AMERIQUE

| DATES | NOMS | OBSERVATIONS |
|---|---|---|
| 20/11/2016 | Prix de Bretagne | Les trois premiers sont qualifiés directement |
| 11/12/2016 | Prix du Bourbonnais | Les trois premiers sont qualifiés directement |
| 01/01/2017 | Prix de Bourgogne | Les trois premiers sont qualifiés directement |
| 15/01/2017 | Prix de Belgique | Les trois premiers sont qualifiés directement |

COS-PETROGAZ

# En droite ligne des initiatives inabouties

Ce vendredi 9 décembre 2016, est célébré la journée internationale de lutte contre la corruption. Cette journée consacrée depuis 2008 par les Nations Unies, commémore le lancement de la Convention universelle de lutte contre la corruption qui est entrée en vigueur en 2005. Une occasion pour le gouvernement du Sénégal, qui ne manquera sûrement pas de lister les réalisations du régime en matière de bonne gouvernance. Une chose est cependant certaine, il ne s'interrogera pas objectivement sur leur efficacité dans la lutte contre la fraude en générale et en particulier contre la corruption.


*Birahime Seck*

En effet, dans notre pays, chaque fois que le sujet touche à la bonne gouvernance, les autorités publiques répètent à satiété que le régime actuel a mis en place un organe de lutte contre la corruption (OFNAC), qu'il a réactivé la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), que le parlement a adopté la loi portant Code de transparence dans la gestion des finances et celle relative à la déclaration de patrimoine. Dans un futur tout proche, la liste énumérative contiendra le Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS PETROGAZ).

Mais qu'en est-il de l'efficacité de toutes ces structures et lois ? Quel est le sort réservé au rapport de l'OFNAC sur le COUD ? Qu'est ce qui explique le coup de frein sur le fonctionnement de la CREI alors que l'on continue de payer des salaires ? Où en est-on avec la liste des vingt-cinq (25) personnes citées par le Procureur spécial, Alioune NDAO ? Qui a une fois vu un rapport trimestriel de l'exécution budgétaire d'un ministère publié, alors qu'il s'agit d'une exigence législative datant de 2012 ? Pourquoi le Président de la République ne déclassifie-t-il pas le rapport de l'Inspection générale d'Etat sur PETROSEN pour éclairer les Sénégalais sur les conditions d'octroi des deux blocs de Cayar et de Saint-Louis à PETROTIM ? Dans le même temps, la nouvelle loi sur le blanchiment des capitaux tarde à être transposée. Le peuple attend de l'efficacité et de l'efficience.

Au sujet du COS-PETROGAZ, les germes de son inefficacité figurent dans la loi portant sa création. En effet, au regard des missions qui lui sont conférées, la structure est beaucoup trop centraliste et institutionnelle dans sa composition avec une petite ouverture discrétionnaire attribuée au Président de la République de pouvoir "inviter toute personne ou compétence utile à la réalisation de ses missions". Au regard de ses ambitions, le COS-PETROGAZ n'a ni personnalité juridique, ni autonomie financière, ni liberté de mise en œuvre de ses délibérations.

Selon l'article 7 de la loi portant création de PETROGAZ, la fonction de mise en œuvre de ses délibérations est assurée par une autre structure qui sera créée au sein du Ministère chargé de l'Energie dénommée, GES-PETROGAS qui est considérée comme une unité d'exécution et de gestion. Des conflits de compétences naitront inévitablement car les deux dirigeants tirent leur légitimité du Président de la République. D'autant plus que le chef du GES-PETROGAZ a un rang de Directeur national, nommé par décret, sur proposition du Ministre de l'Energie.

En l'état actuel, le chef de GES n'aura pas de compte à rendre au Secrétaire permanent du COS-PETROGAZ qui pourra être dépouillé dans l'arrêté conjoint qui fixera les missions, l'organisation et le fonctionnement du GES-PETROGAZ.

Dans le communiqué du Conseil des ministres du 7 décembre 2016, le Président de la République rappelait que : "la création et l'installation du COS-PETROGAZ procèdent de sa volonté d'assurer la transparence, un management performant des importantes découvertes de gisements de pétrole et de gaz".

Si le Président de la République avait une volonté réelle d'assurer la transparence et le management optimal des ressources pétrolières et gazières, le poste de secrétaire permanent aurait dû faire l'objet d'un appel à concurrence de citoyens sénégalais avec des critères de qualification qui sauvegarderont l'intérêt de la nation et non d'un groupe ou d'un clan. Ensuite le COS-PETROGAZ devrait disposer d'une personnalité juridique propre avec une autonomie financière. Enfin, il faudra sursoir à la mise en place de la GES-PETROGAZ qui ne sera rien d'autre qu'un organe de production de conflits. ■

BIRAHIME SECK,
Membre du Conseil d'Administration
du Forum Civil

SOUVENIR : MOR LISSA NIANG (1950 – 2013)

## Tu seras toujours parmi nous



**09 décembre 2013 – 09 décembre 2016.** Trois ans que nous a quittés notre père, ami et confident. La mort, cette souvent réalité oubliée, t'a arraché de notre affection. Et beaucoup de choses se sont passées durant ces trois ans. La famille s'est agrandie et tu as pu avoir des petits-fils et même un homonyme, le premier de ta descendance directe. Le sang, de ton sang, mon fils, qui porte merveilleusement bien ton nom, Pape Mor Lissa Niang. J'ai souhaité qu'il en soit ainsi pour me rappeler à tout instant des nombreux sacrifices faits pour la famille. C'est toujours un honneur d'entendre les témoignages pointus sur ta personne. Cela me pousse à bien faire et de ne jamais décevoir les espoirs portés en moi. Papa, tu es parti quand on avait le plus besoin de toi et en laissant un gros vide dans nos vies et nos cœurs meurtris. Nous aurions souhaité mûrir encore à tes côtés et que tu puisses partager avec nous ces moments de bonheur. Mais, Dieu en a décidé autrement.

Je suis autant fier car tu as fait de nous des hommes et des femmes responsables nous te serons éternellement redevables. Ce texte ne ressemble pas aux précédents dans l'intensité et la richesse. Dans la mesure où, il nous éloigne et rapproche de toi car l'Ange de la mort (ndlr : Malak al-Maut) peut frapper à tout moment. La tristesse m'envahit au moment d'écrire ces lignes et je ne trouve pas les mots pour exprimer toute ma gratitude. J'ai décidé de ne plus pleurer car le fait de porter sous terre est la chose la plus pénible que j'ai fait. Papa, tu as fait de moi un homme mature, en m'ouvrant les yeux sur beaucoup choses, ta perte est immense. Repose en paix, que la terre de Darou Salam te soit légère. ■

MOR BASSINE NIANG

SPOLIATIONS FONCIÈRES DANS LE DÉPARTEMENT DE RUFISQUE

# Le mutisme inquiétant du ministre de l'Économie, des Finances et du Plan

Erigé en terrain de football depuis 1951 par les jeunes d'un quartier historique de la Ville de Rufisque (Dangou), le titre foncier de 2,5hectares de l'Etat du Sénégal y relatif, avait déjà fait l'objet d'une procédure de régularisation en faveur de l'ASC Lébougui dudit quartier depuis 2000.

Nous ne savons par quel subterfuge, cette procédure n'est jamais arrivée à terme jusqu'à aujourd'hui ; Par la suite, l'ire des populations avait atteint son paroxysme quand elles furent informées de l'attribution du même terrain de football à un Architecte du nom de Birahim NDIAYE qui désista sous la pression populaire pour le compte de la jeunesse sportive de Dangou. Cette tentative d'accaparement du terrain de football survenue en 2005, avait soulevé la colère des populations du quartier de Dangou et de la jeunesse sportive rufisquoise qui s'était opposée farouchement à ce détournement de destination du terrain de Football dans des conditions très opaques. En effet, sous la pression populaire et grâce à l'intervention du Maire de Rufisque de l'époque Feu NDiawar TOURE, la collectivité réussira à faire annuler ce bail.

Comme si l'histoire se répétait, un nouveau cas similaire visant à accaparer le terrain fut de nouveau à l'ordre du jour en 2014, à travers la personne d'un milliardaire sur les traces de l'architecte Birahim NDIAYE ; Le milliardaire détient également de par vers lui, un bail sur le terrain de Foot Ball de l'ASC Lébougui. Cependant, quand il s'approcha de la Mairie de la Commune de Rufisque Nord pour obtenir une autorisation de construire pour les besoins de logements d'une Coopérative d'immigrés, le Maire Omar MANE lui fit la révélation que le terrain de football en question avait été toujours connu comme étant la propriété de l'ASC Lébougui de Dangou depuis 1951. Mieux, le Maire de la Commune de Rufisque Nord de lui faire apercevoir que les sportifs Rufisquois détiennent un projet ficelé de construction d'un Complexe Sportif sur le site.

Aujourd'hui, notre inquiétude se trouve du côté des pratiques spoliatrices de certaines personnes qui semblent vouloir remettre en cause l'ambition que le Président Macky SALL du sport sénégalais ; Déjà, nous sommes comblés par tout ce qu'il a réalisé dans ce domaine. Nous ne pouvons pas admettre que le Président de la République s'investisse pleinement pour le rayonnement du sport dans notre pays et qu'un certain nombre de fonctionnaires continuent de s'adonner à des pratiques aux antipodes de la vision du Président Macky SALL , pendant qu'au même moment son infatigable Ministre des Sports Monsieur Matar BA réussit à traduire de la meilleure manière la volonté politique du Président Macky SALL à hisser le sport sénégalais à un niveau mondial par le développement des infrastructures et de l'éducation sportive à la base.

Nous croyons pouvoir compter sur le Président de la République, afin de remettre en cause cette attribution fantaisiste du terrain de Foot Ball de Dangou, en lui demandant de dépêcher une Inspection d'Etat à Rufisque, pour faire la lumière sur le terrain et, sur d'autres cas plus graves.

Si bien que les populations dans leur ensemble s'apprêtent à organiser une marche le 18 Décembre 2016 pour dénoncer cette forfaiture digne des plus grands scandales du siècle.

Beaucoup de problèmes liés au Foncier n'ont jamais cessé de faire l'actualité dans le Département de Rufisque, comme naguère en 2007 à Dangou, sur un conflit portant délimitation de la maison d'une personne d'origine guinéenne et de son voisin sénégalais. Après que le guinéen porta plainte par le canal de l'ambassadeur de son pays au Sénégal devant le procureur de la République, des batailles de quartiers s'en sont suivies, une enquête fut ouverte, et plus de 30 personnes furent arrêtées à Dangou dont un adjoint au Maire de la ville. Cette situation avait été à l'origine de la mobilisation exceptionnelle de tout Dangou, en synergie avec tous les Rufisquois. Et n'eut été encore une fois l'intervention des forces de l'ordre, l'irréparable se serait produit ; On aurait pu assister, à un remake du conflit Sénégal Mauritanie qui avait fait couler beaucoup de sang ; Toutefois ,c'est grâce à la prompte intervention du maire Ndiawar TOURE que le contentieux trouva une issue heureuse par la mise à contribution de 17 millions de nos francs pour dédommager les 2 parties et, la paix revint à Dangou ; Voilà ce que les Rufisquois attendent de leurs maires. Il nous faut aussi interpeller dans ce dossier relatif au terrain de sports de Dangou, les responsables politiques tels que Badara Maya SENE, Souleymane NDOYE Président du Conseil Départemental, Doudou Meissa WADE et Boubacar NDOYE dit Albé. Ces politiciens doivent prendre conscience que les élections législatives sont prévues au mois de Juillet 2017 et que les populations de Rufisque et plus particulièrement les habitants de Dangou sont prêts à apporter la riposte par rapport à l'affront qui leur a été fait. Le Président Macky SALL avec tous les responsables politiques qu'il a promus, ne mérite pas une défaite de son parti aux législatives prochaines dans la ville de Rufisque, notamment, par la non prise en charge correcte des préoccupations des populations.

Nous ne pouvons terminer cette mise en garde, sans féliciter vivement le Jaraff de Yoff qui est toujours présent à nos différentes réunions, alors que brillent par leur absence les Grands Serignes de Dakar Abdoulaye Mactar DIOP et Pape Ibrahima DIAGNE qui prétendent être les défenseurs attitrés de la communauté léboue. ■

MR OUSMANE FRANÇOIS GUÈYE
Président de la Convention des Lébous
de Souche du département de Rufisque

FOOTBALL LEAKS

# Un drôle de deal pour Pogba

**Paul Pogba aurait laissé par contrat tous les revenus de ses sponsors à son premier agent. En échange, il ne devait rien toucher pendant quinze ans. La relation entre les deux hommes n'y résistera pas.**

En 2014, les relations commencent à se distendre entre Paul Pogba, dragué par Mino Raiola, et son mentor de jeunesse, Oualid Tanazefti. Le Français de la Juve se retrouve alors au cœur de la guerre entre les deux agents à propos d'un contrat de cession de droits à l'image. Un contrat pour le moins étonnant qui prévoit que Pogba ne touchera pas les revenus de ses droits à l'image avant 2029 ! Seule une redevance annuelle de 33 000 € par an (tout de même) lui est allouée, une broutille comparée à ce que devraient empocher Tanazefti et son associé dans l'affaire.

C'est ce que détaille pour la première fois Mediapart qui s'appuie sur les documents produits par les Football Leaks. En novembre 2014, Oualid Tanazefti persuade son poulain de lui vendre ses droits à l'image. Avec un associé, Ylli Kullashi, Tanazefti les achète pour une somme prévue "comprise entre 1,8 et 5 M€". Ils ne paieront qu'un million d'euros, selon Mediapart. Ils ont droit à 30% des revenus de Pogba, qui lui en touche 70%.



**Les deux agents peuvent même revendre les droits de Pogba sans son accord**

Mais le contrat prévoit quatre dispositions incroyables en défaveur du milieu de la Juve. D'abord, les agents rafleront les gains à chaque rentrée d'argent. Pogba, lui, ne touchera son dû qu'au bout de quinze ans, soit "au plus tôt le 31 octobre 2029". Ensuite, pendant ces quinze ans, les agents investiront l'argent gagné et empocheront la moitié des bénéfices. Pogba devra, à l'échéance du contrat, rembourser à ses agents leur versement initial (entre 1,8 et 5 M€).

Il devra également leur régler leurs salaires prévus pour lui avoir trouvé des sponsors. Enfin, de mieux en mieux : les deux agents ont fait admettre à Pogba de revendre de leur côté ses droits sans son consentement. Evidemment, les Football Leaks nous y ont habitués depuis une semaine, Tanazefti et Kullashi s'arrangent pour éviter de payer des impôts sur ce gros lot.

Un mois plus tard, Mino Raiola découvre ce contrat bancal. Il rachètera les droits à l'image de Pogba en 2015 pour 10 M€, 6 pour Oualid Tanazefti et 4 pour Ylli Kullashi – qui lui permettra de signer le contrat monstre avec Adidas.

Paul Pogba coupe toute relation avec son protecteur du Havre en décembre 2014.

Epilogue : Raiola échafaude un système de sociétés écrans en Irlande puis à Jersey pour toucher les revenus des sponsors. Selon Mediapart, Pogba n'a pu ignorer ce tour de passe-passe fiscal. ■

(LEQUIPE.FR)

## Les paradis fiscaux Paul Pogba

Paul Pogba est au cœur des nouvelles révélations de Mediapart dans le cadre de l'enquête "Football Leaks". Selon les documents analysés par le site d'information en ligne et les onze autres médias européens de l'European Investigative Collaboration (EIC), les droits à l'image du joueur ont été hébergés successivement au Luxembourg puis à Jersey, deux paradis fiscaux. ■

(LEQUIPE.FR)

ATHLÉTISME - DOPAGE

# Du nescafé dans les urines, ou comment altérer un contrôle positif en Russie

"De fortes preuves d'un dopage institutionnalisé entre 2011 et 2015" concernant plus de 1000 sportifs russes et plus de 30 sports, ont été trouvées lors des investigations menées sous l'égide du juriste canadien Richard McLaren, qui a dévoilé vendredi à Londres son rapport final. "Une conspiration institutionnelle a été mise en place pour les sports d'hiver et d'été avec la participation du ministère des Sports et de ses services comme l'agence russe antidopage (Rusada) (...) le laboratoire antidopage de Moscou, aux côtés du FSB (services secrets), afin de manipuler les contrôles antidopage", a expliqué Richard McLaren en conférence de presse.

Le premier volet du rapport, divulgué en juillet, avait mis au jour une tricherie spécifique pour les JO-2014 d'hiver, organisés à Sotchi en Russie. Le rapport final dévoilé vendredi étend la fraude à l'ensemble des grandes compétitions qui ont donc eu lieu durant la période 2011-2015 : "Cette manipulations systématique et centralisée des contrôles antidopage a évolué et a été affinée au fur et à mesure de son utilisation, aux jeux Olympiques de Londres en 2012, aux Universiades de 2013, aux championnats du monde d'athlétisme 2013 à Moscou, et aux Jeux d'hiver à Sotchi en 2014", a déclaré M. McLaren.

"Plus de 1000 athlètes russes participant à des disciplines d'été, d'hiver ou paralympiques ont été impliqués ou ont bénéficié de ces manipulations pour contourner les contrôles positifs", a-t-il développé. Les découvertes faites par l'équipe McLaren mêlent professionnalisme et méthodes artisanales. "Du sel et du Nescafé ont ainsi été ajoutés dans les échantillons urinaires" pour fausser les résultats, a expliqué M. McLaren. "Cela visait à assurer à la Russie, le pays hôte, qu'il pourrait décrocher le plus de médailles possible en permettant à ses meilleurs sportifs prétendant à une médaille de se doper et, parfois, dans certains cas, y compris pendant les Jeux", a encore développé M. McLaren. ■

(20MINUTES.FR)

## REVUE TOUT TERRAIN

LIVERPOOL

### Joel Matip n'ira pas à la CAN



Jürgen Klopp vient d'annoncer que Joël Matip avait décidé de ne pas aller à la CAN avec le Cameroun. Liverpool, à la lutte pour le titre de champion, pourra donc compter sur son défenseur cet hiver.

FOOT - COUPE DU MONDE

### Les nuls bannis en phase de groupes ?

Désireux de révolutionner la Coupe du monde, le président de la FIFA, Gianni Infantino, veut proposer une phase finale à 48 nations avec 16 groupes de 3 à partir de 2026. Mais ce n'est pas tout ! Le patron de l'instance internationale souhaite également bannir les matchs nuls durant dans les matchs de poules. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but serait alors obligatoire pour départager les deux équipes. Un changement visant à éviter les "arrangements" lors de la dernière journée entre deux équipes qui pourraient se qualifier en cas de nul.

LIVERPOOL

### Klopp et "l'affaire" Firmino

Ancien entraîneur de Dortmund, Jürgen Klopp s'appuie aujourd'hui sur Roberto Firmino à Liverpool. Un joueur qu'il a bien connu, puisqu'il a évolué à Hoffenheim. Un joueur acheté 35 millions d'euros à l'été 2015. "A cette époque, je me suis dit que Liverpool faisait une super affaire, a-t-il expliqué. C'était l'un des meilleurs joueurs de Bundesliga, mais il fallait aller le chercher à Hoffenheim. L'avoir sorti à ce prix, c'était génial de leur part." Déjà impliqué sur huit buts des Reds en Premier League cette saison, l'attaquant brésilien est en grande forme.

FIFA

### Blatter déplore le "manque de respect" de Infantino

Dans une interview à la BBC vendredi, le président déchu de la Fédération internationale de football (Fifa) Sepp Blatter accuse son successeur Gianni Infantino de lui avoir "manqué de respect." "C'est une évidence que ce qui s'est passé à la Fifa ne me satisfait pas (...) Je n'ai jamais vu, dans aucune société, un nouveau président ne pas respecter l'ancien", a lancé le Suisse de 80 ans, suspendu six ans en appel par la justice interne de l'instance mondiale pour "abus de position", "conflit d'intérêts" et "gestion déloyale". Blatter a renoncé à son mandat de président de la Fifa le 2 juin 2015, juste après sa réélection, à cause du scandale de corruption qui venait d'éclater au sein de la fédération mondiale. Le 26 février, il a été remplacé par l'ancien secrétaire-général de l'UEFA.

LEICESTER

### Ranieri ne reconnaît pas ses joueurs

L'entraîneur de Leicester Claudio Ranieri ne "voit pas la même équipe" que celle qui a remporté le titre de champion d'Angleterre au printemps, a assuré vendredi l'Italien pour tenter de réveiller l'actuel 16e de Premier League. "On aborde un moment clé de notre saison, a commencé le technicien italien de 65 ans en conférence de presse, à la veille d'affronter Manchester City (4e). "Les joueurs ne sont pas satisfaits. Ils veulent mieux jouer et se battre plus, mais il est avant tout important de se battre ensemble, en équipe".

PSG

### 59 M€ pour Alli ?

Marco Verratti loin de son meilleur niveau, Thiago Motta sur le déclin, Grzegorz Krychowiak incapable de s'imposer, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain semble démuni depuis le début de la saison. Du coup, la direction du club de la capitale pourrait se pencher sur certains dossiers pour renforcer l'entrejeu. Parmi les cibles du champion de France, le milieu polyvalent de Tottenham, Dele Alli (20 ans, 13 matchs et 3 buts en Premier League cette saison). Révélation du dernier exercice en Premier League, l'international anglais plairait énormément aux dirigeants parisiens. Selon le Daily Mirror, une offre de 59 millions d'euros pourrait même être transmise à leurs homologues britanniques afin d'arracher le jeune talent l'été prochain. Une offre importante qui ne devrait pas suffire néanmoins. Prolongé en septembre dernier jusqu'en juin 2022, Alli reste un élément incontournable dans le dispositif de Mauricio Pochettino et il semble improbable que les Spurs lâchent un joueur aussi jeune après une seule grosse saison.

FOOT - SCANDALE DE PÉDOPHILIE

### 98 clubs anglais impliqués

Le scandale de la pédophilie dans les clubs anglais devient de plus en plus inquiétant. La police vient de révéler que les 639 plaintes recueillies (concernant 98% d'hommes) avaient permis d'identifier 83 suspects potentiels. L'affaire concerne 98 clubs, de la Premier League au monde amateur.

**FRANCE - 17E JOURNÉE**
**Samedi**
**13h30** Dijon - Marseille
**16h** Bordeaux - Monaco
**19h** Toulouse - Lorient
Nancy - Angers
Lille - Montpellier
Bastia - Metz
Nantes - Caen
**Dimanche**
**14h** Lyon - Rennes
**16h** Saint-Étienne - Guingamp
**19h45** Paris-SG - Nice

**ANGLETERRE - 15E JOURNÉE**
**Samedi**
**12h30** Watford - Everton
**15h** Arsenal - Stoke City
Burnley - Bournemouth
Hull City - Crystal Palace
Swansea City - Sunderland
**17h30** Leicester - Manchester City
**Dimanche**
**12h** Chelsea - West Brom
**14h15** Man United - Tottenham
Southampton - Middlesbrough
**16h30** Liverpool - West Ham

**ESPAGNE - 15E JOURNÉE**
**Vendredi**
Malaga - Granada 1-1
**Samedi**
**12h** Osasuna - FC Barcelone
**15h15** Real Sociedad - Valence
**17h30** Las Palmas - Leganés
**19h45** Real Madrid - La Corogne
**Dimanche**
**11h** Eibar - Alavés
**15h15** Celta Vigo - Séville FC
**17h30** Espanyol - Sporting Gijon
**19h45** Bétis Séville - Athletic Bilbao
**Lundi**
**19h45** Villarreal - Atlético de Madrid

**ITALIE - 16E JOURNÉE**
**Samedi**
**17h** Crotone - Pescara
**19h45** Sampdoria - Lazio Rome
**Dimanche**
**11h30** Cagliari - Naples
**14h** Torino - Juventus
Atalanta - Udinese
Inter Milan - Genoa
Bologne - Empoli
**19h45** Palerme - Chievo Vérone
**Lundi**
**17h** Fiorentina - Sassuolo
**20h** AS Roma - AC Milan

**ALLEMAGNE - 14E JOURNÉE**
**Vendredi**
Francfort - Hoffenheim 0-0
**Samedi**
**14h30** Ingolstadt - RB Leipzig
Bayern Munich - Wolfsburg
FC Cologne - Dortmund
SC Fribourg - Darmstadt
Hambourg - Augsbourg
**17h30** Hertha Berlin - Werder Brême
**Dimanche**
**14h30** M'Gladbach - Mayence
**16h30** Schalke - Leverkusen

BEACH SOCCER - CAN 2016

# Matar Ba met la pression sur les Lions

Avant son départ ce samedi pour la Coupe d'Afrique des nations (Can) au Nigeria (du 13 au 18 décembre 2016), l'équipe du Sénégal de beach soccer a reçu le drapeau national, ce vendredi. Une occasion pour le ministre des Sports, Matar Ba, de dire aux Lions que le pays attend des résultats.



LOUIS GEORGES DIATTA

"Le pays attend de votre sélection des résultats probants". C'est en ces termes que le ministre des Sports, Matar Ba, s'est adressé à l'équipe nationale de beach soccer lors de la traditionnelle cérémonie de remise du drapeau national, ce vendredi. Les Lions du football de plage vont participer à la 7e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can), Nigeria 2016, du 13 au 18 décembre prochain à Lagos. "Je vous demande encore une fois de faire preuve d'abnégation, d'engagement et de combativité à toutes les épreuves pour faire la différence sur les terrains de jeu", a déclaré le ministre.

L'objectif étant d'arriver en finale pour se qualifier à la prochaine Coupe du monde (aux Bahamas) et reconquérir le titre perdu en 2015, le capitaine Al Seyni Ndiaye et ses camarades se sont engagés "à bien défendre les couleurs de la nation". "C'est un honneur de recevoir le drapeau national des mains du ministre. C'est une source de motivation pour nous", a attesté l'ancien portier de l'Us Ouakam. Le drapeau national, ce n'est pas un "cadeau entre nos mains", selon le sélectionneur national, Ngalla Sylla. "C'est comme une arme qu'on nous donne pour défendre les couleurs nationales qu'on doit tenir très haut", dit-il.

A quelques jours du début de la compétition, les choses semblent fin prêtes pour faire une bonne campagne et atteindre les objectifs. C'est l'avis du manager général de l'équipe nationale de beach soccer, Ibrahima Ndiaye "Chita". "On a eu une préparation excellente par rapport même à certaines équipes dans notre poule. On doit profiter de ça. Le potentiel est là, on n'a plus le droit de reculer", renseigne-t-il.

### Me Augustin Senghor optimiste

Pour sa part, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) a exprimé son "espoir sur cette équipe". "On a la volonté de faire autant sinon plus que dans le passé (finaliste en 2015)", a lancé Me Augustin Senghor à l'endroit du ministre. "Cette équipe, argue-t-il, qui est un savant dosage entre anciens et nouveaux joueurs, va à la Can à un moment où le championnat national de beach soccer est lancé pour la première fois. Ce qui nous fait dire qu'elle aura tous les moyens physiques et mentaux pour pouvoir relever tous les défis."

Le ministre des Sports est animé du même optimisme. "Vu la qualité de ces joueurs, nous osons espérer qu'ils feront un bon parcours et reviendront avec la Coupe d'Afrique des nations", confie-t-il.

Le Sénégal est logé dans la poule B en compagnie du tenant du titre, Madagascar, du Maroc et de la Lybie. Les Lions quittent Dakar ce samedi pour rejoindre Lagos. Ils jouent leur premier match, mardi 13 décembre, contre les Lions de l'Atlas du Maroc. ■

FOOT - LIGUE 2

## Querelles à l'AS Pikine

(WIWSPORT.COM) Le club de la banlieue pikinoise a des problèmes internes. Selon une source proche du club qui s'est confié à wiwsport.com, le président (Modou Fall, ndlr) est en désaccord avec Badara Ndione, le capitaine de l'équipe. Ce dernier est suspendu après leur rencontre contre Etics, lors de la 3e journée. Il aurait des problèmes personnels avec le président du club. Parait-il que Modou Fall a de ce fait déserté les lieux depuis quelques jours. Ce qui a causé d'ailleurs, selon notre source, un handicap aux joueurs qui ne reçoivent pas leur frais de transport ces jours-ci. Ce qui pourrait créer un malaise dans le groupe. L'As Pikine, qui a comme objectif cette année de remporter la Ligue 2 et revenir en Ligue 1 la saison prochaine, enregistre donc des querelles internes.

EUROPA LEAGUE

## 8 Lions pour les 16es de finale

(jourdesport.sn) Outre les reversés de la Ligue des Champions en Ligue Europa, dont l'Olympique Lyonnais, on allait connaître ce jeudi soir les derniers qui pourraient jouer les seizièmes de finale de la C3. Lors de cette ultime journée, Anderlecht (Kara Mbodji, Stéphane Badji), Saint Etienne (Cheikh Mbengue, Henri Saivet), Fenerbahçe (Moussa Sow), Osmalinspor (Pape Alioune Ndiaye), Fiorentina (Babacar Khouma) et Villarreal (Alfred Ndiaye) sont qualifiés Le tirage au sort aura lieu ce lundi. Le FC Zurich (Moussa Koné et Sangoné Sarr) est éliminé après sa défaite devant Osmanlispor (2-0).

PARTENARIAT ENTRE TÉLÉVISION ET UFOA (ZONES A ET B)

# FOX Sports braque ses caméras sur le football ouest-africain

Un contrat "de retransmission, de développement et d'innovation" du football ouest-africain lie désormais la marque de télévision américaine FOX Sports et les 16 pays de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (Ufoa).

OUMAR DEMBELE (STAGIAIRE)

FOX Sports et l'Union des fédérations ouest-africaines de football (Ufoa) ont décidé de cheminer ensemble. La convention a été ratifiée ce vendredi à Dakar, entre les présidents des Zones A et B, le Sénégalais Me Augustin Senghor et le Ghanéen Kwesi Nyantakyi respectivement, et Frank Rutten, vice-président exécutif de FOX Sports Europe et Afrique. En présence des présidents ou représentants des Fédérations de ces deux districts de l'Ufoa. "L'accord historique" porte sur les "12 prochaines années", note-t-on sur la brochure communicationnelle de la cérémonie. Le contrat rapportera "un budget annuel de



l'ordre de 2 millions de dollars (1,2 milliard francs CFA) pour chaque zone", souligne Me Augustin Senghor, par ailleurs président de la Fédération sénégalaise de football (FSF). Ce financement servira à dérouler, comme mentionné dans le document de presse, "la liste complète de nouveaux événements sportifs" créés, "notamment 2 tournois biannuels de la zone et des événements trimestriels pour les équipes masculines et féminines de jeunes".

Les premiers tournois sont prévus pour "l'été 2017" et seront diffusés par FOX Sports "exclusivement". "Le projet nous permet d'avoir, tous les quatre mois au moins, une activité", note le président de la FSF. Et l'accent sera mis pour l'instant sur les "compétitions de jeunes (U17, U20 et U23)" et le foot féminin. Ainsi, la retransmission de toutes les compétitions par la chaîne va donner "une dimension médiatique" au football ouest-africain en vue "d'attirer d'autres sponsors", s'enthousiasme le président de la Zone A, Me Senghor.

Cependant, le grand défi demeure la "maîtrise de nos programmes" pour être en conformité avec les "cahiers des charges de la Fifa", ajoute le maire de Gorée. Cela doit passer par la vulgarisation et la formation de "l'action du football" afin de "relever le niveau d'ensemble" de la discipline en Afrique, indique-t-il.

La Zone A de l'Ufoa compte 9 pays (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Sénégal et Sierra Léone) tandis que la Zone B en compte 7 que sont : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria et Togo.

### FOX Sports

Pour le président de la Zone B, le Ghanéen Kwesi Nyantakyi, "le réseau mondial de FOX Sports et son expertise avérée dans la diffusion représentent le meilleur partenaire qu'il soit pour accompagner notre ambition d'élever le football ouest-africain à un autre niveau".

Avec "plus de 300 millions de téléspectateurs dans le monde, dans 97 pays", la chaîne américaine, principale filiale sportive du FOX Networks Group, est "la première marque de télévision sportive dans le monde". "Nous avons une expérience avérée dans la création et la livraison de programmations sportives de qualité pour les audiences locales, qui ont le potentiel d'atteindre une audience mondiale", estime Frank Rutten, vice-président exécutif de FOX Sports Europe et Afrique. ■

